



## ACTIVITÉ PRÉSIDENTIELLE

# Abdelmadjid Tebboune en visite au siège du MDN

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a visité, hier, le siège du ministère de la Défense nationale.

SOMMET SUR LES ENGRAIS ET LA SANTÉ DES SOLS

**L'Algérie expose son potentiel à Nairobi**

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 2

Jeudi 9 mai 2024 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6139 - 21<sup>e</sup> année

LES ALLIÉS DE L'ENTITÉ SIONISTE L'AFFIRMENT



« L'attaque contre Rafah ne conduira à rien »

P 5

PASSEPORT ET VISA NE SONT PLUS OBLIGATOIRES POUR LES ALGÉRIENS VIVANT À L'ÉTRANGER

# Seule la carte nationale d'identité suffit pour entrer au pays

LIRE EN PAGE 4

NOUVELLE LOI SUR LE DROIT D'EXERCICE SYNDICAL

Vers une application stricte

P 3

POUR UN SYSTÈME DE LEUR GESTION MODERNE

Les déchets, potentiel à exploiter

P 2

HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Une épreuve équilibrée et complexe

P 21



Ph : DR

## Place à la cybersécurité

**C'**est une certitude. La numérisation est bien avancée dans notre pays. À quoi voit-on cela ? Lors des précédents Conseils des ministres, le président de la République n'avait de cesse à exiger l'accélération de la cadence de numérisation. Mardi dernier, il a « ordonné d'accorder un intérêt accru à la cybersécurité dans le processus de numérisation ». Tout en « saluant les efforts constants pour mener à bien ce projet ». Ce qui veut dire qu'il est temps de passer à autre chose. À la sécurité de cette numérisation qui a bien avancé. Il est clair que plus la digitalisation de nos actes quotidiens se répand, plus cela attire des délinquants et autres criminels dans le cyberspace. Mais pas seulement car même les États se mettent de la partie pour se livrer la guerre communément appelée de 5<sup>ème</sup> génération. Ce qui veut dire que la cybersécurité se décline en plusieurs paliers. Au premier palier, nos

gendarmes « ont constaté une prolifération du phénomène de l'arnaque et l'escroquerie sur internet, dont plusieurs citoyens ont été victimes ». Ils appellent les citoyens à « ne pas envoyer des photos de leurs cartes bancaires et postales ou des messages de confirmation de paiement via les réseaux sociaux... toute personne qui demande ces informations est sans doute un cyber-criminel » précise le communiqué publié dimanche dernier par la Gendarmerie nationale. Nous sommes dans l'arnaque et la fraude. L'autre palier relève du grand banditisme. Nous avons assisté un peu partout dans le monde d'entreprises paralysées par des cybercriminels qui exigent des rançons pour « libérer » les programmes informatiques ciblés. Un peu plus haut se trouve le palier des attaques déstabilisatrices que se livrent des États. Soit lors d'élections comme il a été dit aux Etats-Unis, soit pour bloquer le fonctionnement de telle ou

telle institution. En général, ces attaques ne laissent pas de traces. Ou si peu. Il reste que le mode opératoire peut situer les auteurs. Comme ces deux pays à nos frontières Ouest, qui ont signé un pacte contre nous. À savoir le Maroc et l'entité sioniste. Sauf que leur niveau d'expertise en la matière est surfait. Ce qui n'empêche pas que des ateliers de prévention contre les cyberattaques sont organisés un peu partout dans notre pays par le ministère de la Défense, par le ministère de la Justice, etc. Notre pays s'est doté d'une agence de la sécurité des systèmes d'information qui selon son directeur général, le général Abdesslam Belghoul, « s'attèle actuellement à l'élaboration d'une stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information, en coordination avec les différents organismes concernés de l'État ». Il y a également cet accord signé le 21 avril dernier entre le Haut-commissariat à la numérisation et Huawei Consortium pour la réalisation d'un Datacenter. Il s'agit de notre souveraineté numérique. La numérisation et la cybersécurité vont de pair !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO



LE PRÉSIDENT ORDONNE LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE LEUR GESTION

# Les déchets, potentiel à exploiter

Dans un rapport consacré au projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris d'importantes décisions et donné de nouvelles instructions à son Gouvernement, en plusieurs points, notamment l'élaboration d'un schéma sur l'environnement et l'urbanisme, avec pour but de revoir le système de tri et de distribution des déchets.

**D**e prime abord, et après avoir écouté un exposé de la part de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahlab, le Président a instruit cette dernière à l'effet de « coordonner avec ses homologues des secteurs de l'Intérieur et de l'Habitat, sous la supervision du Premier ministre, pour élaborer un schéma sur l'environnement et l'urbanisme, avec pour but de « revoir le système de tri et de distribution des déchets, à travers la sensibilisation des citoyens ». Conscient des enjeux entrepreneuriaux et de l'importance de créer des entreprises spécialisées en vue de la bonne marche du secteur, le chef de l'État a également « ordonné la création de start-up spécialisées dans le recyclage de déchets, au vu de la rentabilité économique importante de ce volet, à travers les opérations de transformation et de recyclage au profit de plusieurs secteurs, en tête desquels l'Agriculture ».

Autre volet évoqué par Abdelmadjid Tebboune, en rapport direct avec le secteur des déchets, l'adaptation socio-écologique de ces projets. À cet effet, Tebboune a appelé à l'initiative d'« engager des mesures sur le terrain pour le tri, la distribution et le recyclage des déchets dans des wilayas



Ph: DR

pilotes, englobant les grandes villes, avant leur généralisation, dans le but de corriger les comportements sociaux pour les voir contribuer efficacement et positivement à notre écosystème ». Enfin, et dans le souci d'assurer une gestion des déchets, en adéquation avec son contexte juridique, le Président de la République a souligné « l'impératif de se mobiliser pour promouvoir l'image du pays dans le cadre des réformes que connaît l'Algérie, et revoir certains textes réglementaires pour que les plans théoriques soient adaptés à une application rigoureuse des lois ».

## 5 000 ENTREPRISES ET 412 STRUCTURES EN 2023

Pour rappel, le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables avait lancé, l'an dernier, la révision de la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, afin d'adapter les infrastructures et le mode de gestion des établissements aux nouvelles exigences économiques, sociales et environnementales. À ce titre, notons que la stratégie nationale mise en place par le secteur a pour objectif de

parvenir à l'horizon 2035 à la valorisation des déchets au lieu de leur enfouissement, à travers l'exploitation de 30% des déchets ménagers, 30% des déchets spéciaux, et 50% de déchets inertes. Une stratégie qui vise également à intégrer les nouvelles technologies, notamment la numérisation et le développement des mécanismes de recyclage des déchets, à travers l'ouverture de portails électroniques permettant de numériser le processus de collecte des déchets recyclables.

Rappelons également qu'en termes de réalisations, le nombre d'entreprises algériennes activant dans le domaine de la gestion des déchets ménagers et assimilés, selon les derniers chiffres de l'Agence nationale des déchets (AND), s'est élevé, fin 2023, « à plus de 5 000 entreprises ». En outre, la ministre de l'Environnement avait affirmé, le 9 janvier dernier, que dans le cadre du programme national de gestion des déchets ménagers, « 412 structures ont été réalisées jusqu'en 2023 pour préserver la propreté des espaces publics et améliorer le cadre de vie du citoyen ».

Hamid Si Ahmed

12E SESSION DE LA COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION

# Vers le renforcement des échanges algéro-turcs

**U**n communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines a annoncé la tenu, à Ankara en Turquie, de la 12e session de la Commission mixte algéro-turque de Coopération économique, scientifique et technique. Cette réunion a été co-présidée hier, mercredi, par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et la ministre turque de la Famille et des Services sociaux, Mahinur Ozdemir. La même source a indiqué que cette session intervient en application de l'accord de coopération économique, scientifique et technique conclu entre l'Algérie et la Turquie le 20 octobre 1983. Précédée par des réunions techniques au niveau des experts des deux pays à Ankara les 6 et 7 mai 2024, elle permet aux deux pays d'évaluer l'état de cette coopération depuis la dernière réunion tenue à Alger les 8 et 9 novembre 2021. Cette session permet également d'examiner les voies et moyens de leur renforcement dans tous les domaines d'intérêt commun. Le communiqué a donné le contexte des travaux de la Commission : une conjoncture mar-

quée par une dynamique remarquable à tous les niveaux, renforcée par le Traité d'amitié et de coopération signé entre les deux pays en mai 2006, et suite aux visites bilatérales de haut niveau, notamment la visite du président Abdelmadjid Tebboune en Turquie, et la visite du président turc, Recep Tayyip Erdogan en Algérie, visant le renforcement et l'approfondissement des liens bilatéraux communs dans divers domaines, à travers un véritable partenariat diversifié selon une approche gagnant-gagnant. Il y a lieu de noter que Mme Mahinur Ozdemir Goktas qui préside la 12ème session de la Commission, côté turc, était, depuis janvier 2020, ambassadrice de Turquie en Algérie avant d'être nommée en juin 2023 ministre de la Famille et des Services sociaux dans le gouvernement turc. Côté algérien, il est également utile de relever que l'ambassadeur actuel d'Algérie en Turquie est l'ancien secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani. Pour rappel, Recep Tayyip Erdogan a

été le premier président à venir à Alger, après l'élection du président Tebboune. Les 26 et 27 janvier 2020, il était en visite d'amitié et de travail en Algérie, à l'invitation du président Tebboune. Cette visite avait donné lieu à la création d'un Conseil de coopération de haut niveau et, c'était à cette occasion que le président Erdogan avait adressé au Président Tebboune une invitation à effectuer une visite en Turquie pour la tenue de la première réunion de ce Conseil qui s'est donc tenue à Ankara en mai 2022.

## OBJECTIF : 10 MILLIARDS DE DOLLARS D'ÉCHANGES

Les 21 et 22 juillet 2023, le président Tebboune a effectué une visite de travail en Turquie, où il a rencontré le président Erdogan. Ce fut l'occasion pour les deux Présidents d'exprimer leur satisfaction du niveau des relations atteint par les deux pays, notamment au volet économique, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie s'élevant alors à 5 milliards de dollars, avec un volume d'investissements turcs en Algérie de 6 milliards de dollars,

un chiffre que les deux parties entendent porter à 10 milliards de dollars à moyen terme. Tout dernièrement, la Turquie s'est rapprochée de la position algérienne concernant la cause palestinienne. En effet, la Turquie s'est jointe au procès pour génocide intenté par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de Justice. La Turquie a également décidé de suspendre ses relations commerciales avec l'entité sioniste jusqu'à l'arrêt de son agression génocidaire contre la population de Ghaza et que le flux de l'aide humanitaire soit libéré. Cette sanction économique est conforme à ce qui a été exigé le 11 novembre 2023 à Ryadh (Arabie saoudite) lors du Sommet conjoint Organisation de la coopération islamique (OCI)-Ligue arabe. En 2023, les exportations turques (notamment l'acier et le ciment) vers l'entité sioniste se sont élevées à un total de 5,4 milliards alors que, selon le président Erdogan, le volume des échanges commerciaux entre les deux parties s'élevait à 9,5 milliards de dollars.

M'hamed Rebah

## SOMMET SUR LES ENGRAIS ET LA SANTE DES SOLS L'Algérie expose son potentiel à Nairobi

**E**n marge des travaux du Sommet sur les engrais et la santé des sols, tenus à Nairobi, au Kenya, le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, en qualité de représentant du président de la République, a mis en avant « les efforts de l'Algérie pour augmenter la production d'engrais en vue de satisfaire aux besoins nationaux et contribuer à l'approvisionnement du marché africain, en sus de soutenir les pays du continent dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ce qui s'accorde parfaitement avec la Déclaration d'Abuja (2006) ».

Dans son allocution, le ministre a affirmé que « la participation de l'Algérie à ce Sommet de haut niveau se veut une opportunité pour passer en revue le niveau atteint par notre pays en matière de production d'engrais et les efforts de l'État pour renforcer leur utilisation à l'effet d'améliorer la production et la productivité agricoles », ajoutant que « l'État algérien a veillé, depuis le début des années 1960, à asseoir les bases de l'industrie des engrais, à travers la création de deux usines de production de l'ammoniac et des engrais, avec un volume de 7 millions de tonnes/an, dont 3 millions de tonnes d'urée, 2 millions de tonnes de phosphate traité et 2 millions de tonnes d'ammoniac ». Cherfa a également rappelé « l'octroi d'un crédit saisonnier sans intérêt pour permettre aux agriculteurs, notamment les petits exploitants, d'acheter les intrants de base pour la production agricole, outre l'augmentation du taux de subvention des engrais à 50% de leur prix de référence pour atténuer les effets sur les agriculteurs de la hausse des prix dans les marchés internationaux ».

Le ministre de l'Agriculture a, en outre, « abordé les mesures exceptionnelles prévues en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse au cours de la saison agricole 2022-2023, à savoir le paiement de crédits agricoles (crédit saisonnier) pour une période de trois ans, et la prise en charge, par l'État, du taux d'intérêt, en plus de l'indemnisation des producteurs de céréales touchés par la sécheresse au cours de la saison 2022-2023 et de leur soutien avec des semences et des engrais gratuits ». « L'Algérie entend poursuivre ses efforts pour développer le gaz naturel, important facteur dans la fabrication des principaux engrais, à travers le renforcement des investissements directs dans le domaine du pétrole et du gaz », a affirmé Youcef Cherfa. Et de poursuivre : « cette démarche a été consolidée par la "Déclaration d'Alger", qui a couronné les travaux du 7e Sommet des chefs d'État et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ».

Enfin, Cherfa a mis en avant « la conjoncture actuelle marquée par les répercussions de la crise sanitaire et de la situation géopolitique perturbée dans le monde, avec les effets que cela implique sur la production et l'approvisionnement en produits agricoles de base, conjugués à la hausse des prix sur les marchés internationaux, des effets ayant amené certains petits agriculteurs, représentant la majorité des producteurs dans notre continent, à réduire l'utilisation des engrais nécessaires pour la fertilisation des sols ». Et d'affirmer que « l'Algérie accorde une attention particulière aux opportunités de partage d'expériences et d'expertises et au renforcement de la coopération continentale dans divers domaines, ainsi qu'aux efforts de développement en Afrique, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire, de même qu'elle partage, à cette occasion, les préoccupations des pays africains quant à la nécessité d'assurer les engrais pour répondre à leurs besoins alimentaires, et de remédier à la dégradation de la santé des sols, en raison des changements climatiques aigus et des pratiques humaines nuisibles à l'agriculture, à l'environnement et à d'autres ressources naturelles ».

H. S. A.



TEBBOUNE INSTRUIT LE MINISTRE DU TRAVAIL SUR LE DROIT D'EXERCICE SYNDICAL :

## «Appliquez rapidement la nouvelle loi»

Tout au long de son mandat présidentiel, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé à maintes occasions la nécessité de réviser la loi portant modalités d'exercice de l'action syndicale, considérant l'exercice du droit syndical parmi les principaux fondements de la Démocratie, s'appuyant notamment sur la Constitution de 2020, laquelle garantit et consacre ce droit.

Des textes qui respectent, entre autres, les normes de représentation effective des syndicats, à travers la mise en place de mécanismes juridiques, et qui visent à renforcer les droits acquis des travailleurs, et leur protection contre toute décision de licenciement arbitraire dont ils pourraient être victimes en raison de leur engagement syndical. Avec comme objectif également de promouvoir le dialogue social dans le pays, par la prévention et le règlement des conflits au travail et l'exercice du droit de grève. Une moralisation du champ syndical, loin des pratiques politiques et dans le respect des conventions internationales ratifiées par l'Algérie, avec comme objectif final de faire des organi-



Ph : DS

sations syndicales des partenaires sociaux à part entière. Un cadre qui permettra de conférer une légitimité à la représentation syndicale, et lui assurer ainsi la transparence dans la gestion des affaires des syndicats, dans le cadre des changements profonds sociaux-économiques que connaît le pays.

### PRÉSERVER LA COHÉSION SOCIALE

Dans ce contexte, rappelés la récente participation d'Abdelmadjid Tebboune, aux côtés des travailleuses et travailleurs algériens, à l'occasion de la célébra-

tion de leur Journée internationale, conformément à ses engagements et en reconnaissance de leurs efforts. Un signe fort du chef de l'État, plaçant la moralisation du champ syndical en tête de ses priorités. Et pour preuve, au terme de la cérémonie de célébration de la Journée internationale des travailleurs, le secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, avait honoré le Président, au nom de l'ensemble des syndicalistes, lui attribuant le titre de « premier syndicaliste ». Dernière mesure en date prise par Tebboune, celle de mardi, en

conseil des ministres, au cours duquel il a chargé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à l'effet d'« accélérer l'application des nouvelles lois relatives au droit d'exercice de l'action syndicale ». Une sage décision qui ne peut que renforcer les canaux de dialogue entre la tutelle et les partenaires sociaux, et préserver ainsi la cohésion sociale, dans une conjoncture où l'Algérie se trouve la cible de forces ennemies extérieures qui tentent par tous les moyens, d'atteindre sa stabilité.

Hamid Si Ahmed

AUGMENTATIONS DES SALAIRES ET DES RETRAITES

## Les mesures du Président saluées

Le président de l'association El-Aman pour la protection des consommateurs, Hacène Menouar a noté hier avec satisfaction les augmentations de 47% pour les salaires, et entre 10% à 15% des retraites, annonce faite le 1er Mai dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec les travailleurs au siège de la centrale syndicale. Tout en relevant l'effort soutenu de l'État pour une maîtrise des prix à la consommation par un ajustement régulier des salaires « pour que les Algériens puissent faire face à leurs dépenses quotidiennes », Hacène Menouar,

qui s'exprimait sur les ondes de la radio, a rappelé les résultats d'une étude réalisée par l'association El Aman en 2021 et qui fait ressortir que pour une vie décente du citoyen, le salaire moyen doit atteindre les 100 000 DA au minimum. Or, nous sommes actuellement, a-t-il dit, à une moyenne de 50 000 DA. C'est pourquoi, il a salué, dans ce contexte, la décision du président de la République d'exempter de l'IRG (impôt sur le revenu global) l'ensemble des salaires inférieurs à 30 000 DA. « Nous avons aussi soutenu l'idée de subventions ciblées des produits au profit des familles nécessiteuses, mais nous atten-

ons les résultats du recensement économique et social des ménages (...) et la numérisation permettra d'accélérer le processus pour une meilleure visibilité », a-t-il encore ajouté. Toutes ces mesures se sont vues accompagner « cette année, rappelle-t-il, par une maîtrise exceptionnelle des prix durant le mois du Ramadhan » qui, d'ordinaire, connaît chaque année une flambée des prix. À cet effet, il a appelé à dupliquer cette expérience réussie à tous les autres rendez-vous sociaux à l'instar de la rentrée scolaire.

Ania Nch.

NUMÉRISATION

## La cybersécurité, une priorité !

La réunion du Conseil des ministres d'avant-hier a été également consacrée au suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation. Dans ce contexte, rappelons que l'année 2023 a connu une accélération significative du processus de numérisation, plusieurs secteurs clés ont ainsi été modernisés, notamment le domaine national, les impôts, les douanes, l'éducation et la santé, où plusieurs plateformes numériques ont été lancées. Tebboune avait d'ailleurs évoqué, fin décembre 2023, dans un discours à la nation, plusieurs projets phares en cours d'exécution dans le pays, parmi lesquels celui de la numérisation de l'administration. « La fin du premier semestre de 2024 verra le parachèvement du projet de numérisation » avait affirmé Tebboune. Et pour veiller

à l'exécution de tous ces projets, le chef de l'État a mis sur pied un Haut-Commissariat à la numérisation. Alors que l'Algérie entend accélérer le processus de numérisation de tous les services publics, l'urgence d'une stratégie nationale de cyber-sécurité s'im-

pose plus que jamais. À cet égard, le président de la République a ordonné, mardi, « d'accorder un intérêt accru à la cybersécurité dans le processus de numérisation, saluant les efforts constants pour mener à bien ce projet ». Un domaine que le chef

de l'État a placé parmi ses grandes priorités, à travers l'élaboration d'une stratégie nationale axée sur l'accompagnement de l'État dans la sécurisation des systèmes d'information, face aux attaques cybernétiques.

H.S.A

OCTROI DE LA PRIME DE SOLIDARITÉ SCOLAIRE

## Les walis appelés à prendre les mesures adéquates

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a donné des instructions aux walis afin de prendre les mesures nécessaires en vue d'organiser l'opération d'octroi de la prime de solidarité scolaire fixée à 5000 DA, et ce, au titre de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025. L'objectif de cette démarche est de permettre aux élèves d'en bénéficier dans les meilleures conditions et dans le mois précédant leur entrée à l'école, conformément aux instructions du président de la République allant dans ce sens. Et pour faciliter le processus d'élaboration des listes initiales au niveau des établissements scolaires, et l'opération de vérification des informations fournies concernant la situation sociale et financière des élèves bénéficiaires de cette prime, les parents et tuteurs de ces derniers sont invités à joindre le formulaire de demande de la prime, et le chèque barré, d'une copie de la carte d'identité nationale.

A. Nch

INVESTISSEMENT

## Vers la révision des taux d'intérêt bancaires

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a chargé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée mardi, le ministre des Finances de réviser les taux d'intérêt bancaires élevés, incompatibles avec la politique d'encouragement de l'investissement. Le président de la République a chargé, lors de cette réunion, « le ministre des Finances, en coordination avec la Banque centrale et l'Association des banques et des établissements financiers, de réviser les taux d'intérêt bancaires élevés, incompatibles avec la politique d'encouragement de l'investissement », indique un communiqué du Conseil des ministres. Par ailleurs, le président de la République a chargé le ministre de l'Énergie et des Mines de transmettre « sa haute considération aux travailleurs et cadres de la Sonelgaz pour la poursuite de leurs efforts considérables dans la prise en charge des besoins nationaux, notamment en ce qui concerne les projets électriques en Agriculture et le raccordement des zones rurales, ce qui s'est reflété de manière positive sur la production », ajoute la même source.

S. O.

L'ANIE FIXE LE SLOGAN DES PRÉSIDENTIELLES 2024

## «Consolider la voie électorale démocratique»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Chorfi a expliqué que tous les conseils avaient été renouvelés lors des élections précédentes. Lors de sa visite à Béjaïa pour s'enquérir des préparatifs pour les élections présidentielles du 7 septembre 2024, Chorfi a souligné que « tous les conseils ont été renouvelés commençant par la municipalité, à l'assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation en prévision des présidentielles anticipées, ce qui représente un double pari ». Ajoutant que « l'élection en elle-même n'est pas facile, et le vote par anticipation double sa difficulté », précisant que « nous courons contre la montre et que cela nécessite une préparation préalable ». Dans ce cadre, Chorfi a fait savoir que son instance est en collaboration continue avec les services du ministère de l'Intérieur et les responsables locaux pour réussir ce rendez-vous. Par ailleurs, le même responsable a révélé que le slogan des élections présidentielles en cours consistera à renforcer la crédibilité grâce au libre choix du peuple, ajoutant à ce propos « le slogan que nous avons adopté pour ces élections est de consolider la voie électorale démocratique. »

Sarah O.

ÉPREUVES DE BAC SPORT

## Les candidats libres ouvrent le bal

Les candidats libres à l'examen de baccalauréat session juin 2024, ont passé hier les épreuves d'éducation physique et sportive au niveau national. Le ministère de l'Éducation nationale avait précisé que cet examen sportif pour tous les candidats libres à savoir du brevet de l'enseignement moyen (bem) et baccalauréat, ainsi que pour les candidats de l'Office national de l'enseignement à distance, se déroulera du 8 au 20 du mois en cours. Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale a organisé, pour la première fois dans l'histoire du secteur, les épreuves pratiques du baccalauréat des arts. Celles-ci se sont déroulées le 28 avril dernier, et ont concerné 146 candidats issus de différentes wilayas du pays, répartis sur 4 spécialités (musique, cinéma/audiovisuel, Théâtre et art plastique).

A. Nch



# PASSEPORT ET VISA NE SONT PLUS OBLIGATOIRES POUR LES ALGÉRIENS VIVANT À L'ÉTRANGER

## Seule la carte nationale d'identité suffit pour entrer au pays

Sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, de nouvelles mesures facilitant l'entrée de nos ressortissants en Algérie ont été décidées au niveau des ambassades et des consulats algériens. Un signal fort à l'égard de la communauté nationale à l'étranger.

La saison estivale s'annonce palpitante pour les membres de la communauté nationale à l'étranger. Ceux qui n'ont pas pu, par le passé, rentrer au pays à cause de tracasseries liées à la régularisation de leurs documents de voyage et ou d'identité ne risquent pas de revivre le même calvaire cette année. Car, les autorités algériennes ont pris de multiples mesures aussi bien administratives que matérielles, à l'effet de permettre à nos émigrés d'obtenir leurs papiers sans désagréments. D'autre part, ces mesures prévoient le déploiement de plus de moyens pour soulager, autant que faire se peut, la pression sur le personnel des services consulaires.

Concrètement, cette mesure exceptionnelle applicable à partir du 1er mai jusqu'au 1er octobre 2024 concerne deux cas de figure. Le consulat général d'Algérie à Paris explique en détail ces mesures portant l'entrée et la sortie du territoire national. Premièrement, ils sont concernés les ressortissants algériens détenteurs d'un passeport étranger valide, et lesquels peuvent voyager en Algérie en présentant ce document accompagné d'une carte d'identité nationale biométrique (CNIBE), même si cette dernière est arri-



vée à expiration. Deuxièmement, il y a nos ressortissants qui détiennent un passeport étranger en cours de validité. Ces derniers peuvent également bénéficier d'une entrée facile en Algérie par une simple présentation d'un passeport biométrique arrivant à expiration.

### L'ALGÉRIE OUVRE GRAND LES PORTES À SES ENFANTS

Au niveau du ministère des Affaires étrangères, un communiqué a expliqué, hier, que cette batterie de mesures et de dispositions a été mise en place au niveau de la DG des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger, une série de mesures et de dispositions. Ce nouveau dispositif vise à « améliorer les services consulaires et de permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de bénéficier, au mieux, de ces services. » Chemin faisant, ce département du MAE a, détaille la même source, donné, conformément aux directives du ministre des AE, Ahmed Attaf, « des instructions et des orientations pra-

tiques qui auront un impact positif sur la qualité des services. » Suite à quoi, les représentations diplomatiques et consulaires se sont d'ores et déjà mises à la tâche e où « une importance majeure a été accordée » aux services chargés de la délivrance des passeports, en renforçant leurs effectifs afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs missions dans les meilleures conditions », précise le document du MAE.

Autres mesures sur le plan matériel, l'amélioration des services d'accueil, la prolongation des heures et des journées de travail du lundi au samedi, l'introduction d'un service d'accueil sur rendez-vous, outre le déplacement d'équipes biométriques dans les zones à forte concentration de la communauté et éloignée des sièges des ambassades et des consulats », ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, « il a été décidé de permettre aux enfants de la communauté nationale à l'étranger, exceptionnellement pendant la période estivale qui connaît une forte affluence des

membres de la communauté aux ambassades et consulats pour obtenir les documents de voyage, d'entrer au territoire national avec une pièce d'identité biométrique et un passeport, autrement dit sans visa », souligne le document. « Cette autorisation est applicable durant la période allant du 1er mai jusqu'à fin octobre 2024 », précise le communiqué, ajoutant que « le ministère tend à introduire des facilités et à améliorer la procédure de renouvellement des documents de voyage sans déplacement aux sièges des missions diplomatiques et consulaires ».

Par ailleurs, à souligner que ces mesures sont applicables également à l'intérieur du pays et ce pour fluidifier les procédures des services d'état civil relevant du MAE. Ceci, précise le communiqué du ministère, en attendant « l'annonce prochaine du nouveau système, concernant la structuration et le fonctionnement du service d'état civil ou les mécanismes de travail pour faciliter les prestations et fournir un service de qualité ».

Farid Guellil

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

## Un terroriste abattu et 21 éléments de soutien arrêtés

Un terroriste a été abattu à Bordj Badji Mokhtar et 21 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire durant la période du 1er au 7 mai derniers lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, selon un bilan rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale. Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 1er au 7 mai de cette année, « plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », a indiqué la même source. Ajoutant que, « dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a abattu, à Bordj Badji Mokhtar, le terroriste dénommé « D. Omar », qui avait en sa possession un pistolet automatique et une quantité de munitions ». Dans le même sillage, des détachements de l'ANP ont procédé à « l'arrestation de 21 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », tandis que sept casemates et neuf bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites respectivement à Batna et Boumerdes ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 27 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 182 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que « 117 grammes de cocaïne et 36 526 comprimés psychotropes ont été saisis ». À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam, des détachements de l'ANP ont arrêté « 375 individus et saisi 45 véhicules, 192 groupes électrogènes, 113 marteaux piqueurs, trois détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, « 16 autres individus ont été interceptés et neuf fusils de chasse, 150 469 litres de carburants, 80 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 122 quintaux de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », note le communiqué. Par ailleurs, « les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 171 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 289 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », a conclu le bilan de MDN.

L.Zeggane

CONTRIBUTION

MÉMOIRE COLLECTIVE DU PEUPLE ALGÉRIEN

## La vérité vivante du Chahid jeune scout Saâl Bouzid

Le 8 mai 1945, à Sétif, Kherrata et Guelma, des milliers d'Algériens dont le jeune scout musulman algérien Bouzid Saâl sont sortis manifester pacifiquement pour exprimer leur rejet total du colonialisme abject français et réclamer l'indépendance totale de l'Algérie.

Malheureux de constater que la réponse coloniale française fut sanglante, dure, féroce et criminelle. Une véritable guerre contre les citoyens civils algériens. L'armée coloniale, la police française, les nombreuses milices coloniales composées de civils d'origine européenne ont sommairement torturé et exécuté des citoyens civils algériens sortis manifester pacifiquement et exprimer leur rejet de toute forme d'occupation illégale de l'Algérie. En cette journée commémorative, journée aussi de la mémoire je voudrais distinguer et rendre hommage au jeune scout Bouzid Saâl premier chahid du 8 mai 1945 froidement abattu par le criminel colonialiste, le tortionnaire commissaire de police français Lucien Olivieri, pour avoir refusé de baisser le drapeau algérien de la liberté, la

dignité et de l'indépendance. Aujourd'hui, en cette journée commémorative de la mémoire, encore une fois l'histoire est toujours là pour témoigner et condamner ce crime d'État ignoble, ces pratiques immorales injustes, inhumaines et honteuses, qui font partie des affres du colonialisme et des crimes de l'armée coloniale française vérifiés et établis durant, pendant et après la Guerre de Libération nationale. Cette page noircie et honteuse de l'histoire inhumaine coloniale française reste et demeure un acte immoral bafouant et violent les valeurs nobles de l'humanité et des droits de l'homme et des peuples. Ce rappel de responsabilité, ce réveil de conscience en cette occasion, est un message clair à la France officielle pour que nul n'oublie et pour l'appeler de s'éloigner définitivement et de ne plus continuer à s'aligner sur les thèses coloniales et visées expansionnistes. Au regard de la justesse du combat libérateur des millions de martyrs dont le jeune scout Bouzid Saâl, leurs sacrifices ultimes consentis, leur loyauté indéfectible à la

patrie, la dimension populaire citoyenne algérienne leur renouève en ce 8 mai Journée de la mémoire son admiration, sa reconnaissance et son respect pour leur engagement, la justesse de leur combat et l'idéal qu'ils ont défendu avec héroïsme, courage et dignité.

Ô gloire vers toi nous tendons la main car nous avons décidé que l'Algérie vivra. Soyez témoin, soyez témoin, soyez témoin. À aucun moment nous n'abdiquons. Nous continuons à défendre avec toutes nos forces les principes fondamentaux mentionnés dans la déclaration du 1er novembre 1954 qui a marqué le début de la Révolution algérienne. À savoir ; l'Unité du peuple, l'Intégrité du territoire et l'Indépendance totale. Vive l'Algérie, Allah yarham chouhada !

Par Mahrez Lamari

(Militant des droits de l'Homme et des peuples, acteur de la société civile algérienne)



LES ALLIÉS DE L'ENTITÉ SIONISTE L'AFFIRMENT

# «L'attaque contre Rafah ne conduira à rien»

Les condamnations internationales de l'extension de l'agression à Rafah ont aggravé l'isolement de l'entité sioniste qui se confirme de jour en jour depuis plus de sept mois.

Même ses alliés se démarquent d'une telle aventure criminelle. Des sources médiatiques ont rapporté que Andrew Mitchell, vice-ministre britannique des Affaires étrangères, a souligné que l'attaque militaire contre Rafah «ne conduira pas à l'élimination du Hamas», notant que «la priorité est d'obtenir un cessez-le-feu permanent». Selon le journal britannique «The Guardian», la déclaration de Mitchell fait suite à une déclaration similaire du ministère français des Affaires étrangères. Les mêmes sources indiquent qu'en Australie, la ministre des Affaires étrangères, Penny Wong, a publié une déclaration dans laquelle elle a affirmé la position de son pays rejetant toute attaque terrestre sioniste sur Rafah. Pour sa part, le ministère



PH: DR

des Affaires étrangères des Émirats arabes unis a condamné le contrôle exercé par l'occupation sioniste sur le côté palestinien du poste frontière de Rafah. De son côté, l'Union africaine a condamné l'incursion sioniste dans la ville de Rafah, appelant la communauté internationale à mettre fin à «cette escalade sanglante» de la guerre. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a confirmé mercredi que l'opération militaire sioniste à Rafah représente

«un facteur supplémentaire de déstabilisation de la situation au Moyen-Orient», appelant au «strict respect du droit international humanitaire». Du côté des ONG internationales, les mêmes mises en garde sont lancées. Médecins sans frontières averti que l'attaque de Rafah aurait des effets catastrophiques sur plus d'un million de personnes et aggraverait les dégâts causés au système de santé délabré de Ghaza en raison de l'agression et du siège. Le Comité international de la Croix Rouge a également appelé à la protection des civils, exprimant

son espoir qu'un accord soit trouvé, et soulignant la poursuite des mesures prises ces dernières semaines pour accroître le flux d'aide vers Ghaza. Le comité a souligné la nécessité de protéger les services médicaux, notamment les installations, les ambulances, les médecins et le personnel infirmier. Quant aux étudiants dans les pays occidentaux, ils continuent à manifester leur rejet de l'occupation sioniste de la Palestine et leur solidarité avec la résistance palestinienne malgré la répression qu'ils subissent en Alle-

magne, en France, aux États-Unis, notamment.

## LA RIPOSTE PALESTINIENNE

Hier, mercredi, les combattants de la résistance palestinienne étaient engagés dans de violents combats contre les forces d'occupation sioniste à Rafah. Durant près de sept mois, l'entité sioniste a pilonné la bande de Ghaza, faisant au moins 34.789 martyrs, en grande majorité des femmes et des enfants, et au moins 78 204 autres ont été blessés, selon le dernier bilan des autorités sanitaires palestiniennes. À propos des informations rapportées dans les médias sur un projet d'une société de sécurité américaine pour gérer et surveiller le passage de Rafah, les factions palestiniennes ont affirmé leur refus de «toute forme de tutelle au terminal de Rafah», indiquant qu'elles considèrent cela comme «une forme d'occupation». Les factions palestiniennes ont mis en garde, à plusieurs reprises, contre toute présence de parties non palestiniennes dans la gestion du terminal de Rafah et dans l'ensemble de la bande de Ghaza, soulignant qu'elles seraient traitées comme une force d'occupation et une cible légitime de la résistance. Les factions ont souligné que le passage de Rafah est un passage purement palestino-égyptien au regard du droit international et que la partie palestinienne est autorisée à le gérer en accord avec la partie égyptienne. **M. R.**

POUR ARRÊTER L'OFFENSIVE CRIMINELLE SIONISTE

## Appel à une intervention internationale à Rafah

Le ministère russe des Affaires étrangères a insisté hier sur l'importance du respect strict du droit international humanitaire concernant l'incursion israélienne dans la ville de Rafah, située au sud de la bande de Ghaza, la qualifiant de source de déstabilisation. La porte-parole du ministère Maria Zakharova, a déclaré «Nous demandons le respect absolu des normes du droit international humanitaire.» Elle a également souligné que «le début de l'opération militaire terrestre israélienne à Rafah aggrave les tensions dans la région». À son tour Mikhaïl Bogdanov, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, a averti que «l'opération israélienne à Rafah entraînerait un désastre humanitaire dans la région, compte tenu de la présence de plus d'un million et demi de personnes dans cette zone. Lors d'une conférence de presse, il a déclaré «L'opération et les actions israéliennes à Rafah constituent une catastrophe humanitaire.» Par ailleurs, l'Algérie a condamné mardi les opérations militaires israéliennes dans la ville de Rafah, les qualifiant d'extrêmement dangereuses et susceptibles de provoquer un bilan criminel sans précédent ainsi qu'une catastrophe humanitaire d'envergure. Le ministère des Affaires étrangères algérien a souligné que ces actions israéliennes témoignent du mépris de l'occupation israélienne pour le consensus international en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Gaza, ainsi que pour la nécessité d'une solution politique garantissant l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain. L'Algérie a appelé la communauté internationale à agir rapidement et de manière décisive pour faire pression sur Israël et mettre fin à ses actions coercitives à l'encontre des Palestiniens innocents.

### LE QATAR DEMANDE UNE ACTION IMMÉDIATE

Le ministère qatari des Affaires étrangères Qatari a émis une déclaration hier, dans laquelle il a vivement condamné les récentes attaques de l'occupation israélienne sur la ville de Rafah, ainsi que son incursion dans le passage frontalier et ses menaces d'éviction des citoyens des centres d'accueil. Cette

déclaration exprime une préoccupation grave face à la détérioration de la situation dans la région. En outre, le ministère qatari a appelé à une action internationale immédiate pour empêcher toute invasion de la ville de Rafah et pour empêcher toute forme de génocide. Il a souligné l'urgence de protéger les civils innocents pris au piège de ce conflit violent. Le ministère qatari des Affaires étrangères a mis en garde contre les conséquences dévastatrices de contraindre les civils à fuir de force la ville de Rafah. Cette ville est devenue un refuge vital pour des centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur de la bande de Gaza, et forcer leur déplacement ne ferait qu'aggraver une situation humanitaire déjà désastreuse. Il a souligné que de telles actions constituent une violation flagrante du droit international et ne feront qu'exacerber la crise humanitaire qui sévit dans ce territoire soumis à un siège strict depuis des années. Le Qatar exhorte la communauté internationale à agir de manière décisive pour protéger les civils innocents et prévenir toute escalade supplémentaire de la violence dans la région.

### MATTARELLA APPELLE À LA PROTECTION DES CIVILS

Le président italien, Sergio Mattarella, a exprimé son appel à prendre des mesures pour prévenir l'extension de l'opération militaire israélienne dans la ville de Rafah, située au sud de la bande de Ghaza. Lors de son discours à la 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies aujourd'hui, mardi, Mattarella a réitéré l'appel du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à éviter particulièrement une opération militaire à Rafah, soulignant les conséquences catastrophiques qui en découleraient. Il a insisté sur la nécessité d'arrêter les massacres et les atrocités à Gaza, et de parvenir à une paix durable qui respecte l'objectif commun de reconnaissance pleine et mutuelle des deux États, palestinien et israélien. Mattarella a souligné l'importance de respecter le droit international des droits de l'homme et la Quatrième Convention de Genève, qui garantit la protection de la population civile, même en temps de conflit grave. Il a égale-

ment appelé à soutenir le rôle central de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA) en continuant de financer ses activités et programmes. Il a souligné l'urgence morale de soulager les souffrances énormes à Gaza et de prévenir une détérioration supplémentaire de la situation. Le président italien a affirmé que la paix serait juste et durable si elle était fondée sur les principes nobles de la Charte des Nations unies, et a souligné que ceux-ci devraient inspirer la réponse aux défis actuels au Moyen-Orient. Il a également mis en lumière la tension croissante dans la région et a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour réduire l'escalade, soulignant que c'est l'une des priorités de son pays alors qu'il assume la présidence du Groupe des Sept pays industrialisés au sein des Nations unies.

### L'INDONÉSIE POUR LA FIN DES ATROCITÉS

L'Indonésie a appelé hier la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à prendre des mesures urgentes pour mettre fin aux atrocités perpétrées par l'occupant sioniste dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, et à prévenir toute autre catastrophe humanitaire, selon l'agence de presse Wafa. Le ministère indonésien des Affaires étrangères a exprimé sa condamnation des opérations militaires menées par les forces d'occupation sionistes à Rafah, où elles ont pris le contrôle du poste frontière de la ville. Le ministère a souligné que toute tentative de transfert ou de déplacement forcé des Palestiniens est inacceptable et qualifié de crime contre l'humanité. Il a réitéré son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Gaza, ainsi que pour la levée de tous les obstacles entravant la livraison d'aide humanitaire.

### L'IRLANDE, LA MALAISIE ET LA BIÉLORUSSIE EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ

Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Michael Martin, a vivement critiqué aujourd'hui la prise de contrôle par Israël du

terminal de Rafah, la qualifiant de «totalement inacceptable». Sur X, il a souligné les conséquences désastreuses attendues de cette invasion, appelant à un cessez-le-feu immédiat et à la libération des otages. Il a également exprimé son inquiétude concernant la situation humanitaire à Gaza, désormais confrontée à la famine avec la fermeture du passage crucial pour l'aide humanitaire. De même, la Malaisie a condamné avec fermeté le bombardement par l'armée israélienne du bâtiment de la municipalité de Rafah, appelant la communauté internationale à intensifier ses efforts pour faire pression sur Israël afin qu'il mette fin à ses «actes criminels flagrants». Le ministère des Affaires étrangères malaisien a publié une déclaration condamnant les récentes attaques israéliennes contre Rafah, qui ont causé la mort de 19 personnes le 6 mai. Le ministre a souligné que ces attaques israéliennes reflètent l'intransigeance d'Israël et son manque de volonté à œuvrer pour la paix. Il a accusé Israël de mener un génocide et une guerre d'extermination contre les Palestiniens assiégés, méritant ainsi la plus forte condamnation de la communauté internationale. Les attaques continues des forces israéliennes contre les civils à Rafah ont été décrites comme «odieuses et répréhensibles», surtout compte tenu de la présence de nombreux civils, y compris des enfants et des femmes, dans les camps densément peuplés. Dans un autre registre, la République de Biélorussie a réaffirmé son soutien à la cause palestinienne et à l'élévation du statut de l'État de Palestine aux Nations unies. Le ministre des Affaires étrangères biélorusse, Sergei Alyenko, a rencontré l'ambassadeur de l'État de Palestine en Biélorussie, Ahmed Al-Mutabouh, soulignant depuis longtemps la reconnaissance de son pays de l'État de Palestine et l'importance de la solution à deux États. Il a également exprimé le désir de la Biélorussie de renforcer ses relations avec l'État de Palestine. L'ambassadeur palestinien a informé le ministre des Affaires étrangères des développements en Palestine, notamment la guerre et la famine à Gaza, ainsi que la terreur exercée par les colons en Cisjordanie, y compris à El-Qods. **M. Seghilani**



GHAZA

# Un septième charnier découvert à l'hôpital Al-Shifa

La découverte d'un septième charnier à l'intérieur de l'hôpital Al-Shifa marque une sombre réalité dans la tragédie qui se déroule à Ghaza. Depuis le début des hostilités il y a 215 jours, sept de ces sites ont été identifiés, un à l'hôpital Kamal Adwan, trois à Al-Shifa et trois autres au complexe médical Nasser.



Ces lieux de repos final ont accueilli les dépouilles de 520 martyrs, une sombre indication du lourd tribut que la guerre a pris sur la population palestinienne.

La violence continue de s'intensifier, avec des dizaines de Palestiniens, dont de nombreux enfants et femmes, tombant en martyrs lors d'intenses bombardements de l'entité sioniste sur différentes parties de la bande de Ghaza. Les rapports médicaux révèlent des histoires déchirantes, comme celle des enfants

Muhammad Saqallah (4 mois), Muhammad Nader Qishta (6 ans) et Hamdan Nader Hamdan Qishta (8 ans), tués dans le bombardement de leur maison à Rafah. Les attaques incriminées contre des bâtiments résidentiels à Rafah et d'autres régions densément peuplées ont entraîné des incendies incontrôlables, entravant les efforts des équipes de secours pour atteindre les victimes. Les massacres commis par les troupes israéliennes ont ajouté à la terreur, avec des dizaines de familles endeuillées et des centaines de blessés. L'agression israélienne contre Ghaza se pour-

suit avec une violence implacable, touchant chaque aspect de la vie quotidienne des habitants. Les frappes aériennes ciblent non seulement les résidences, mais aussi les infrastructures vitales, mettant en péril la vie de milliers de civils innocents. Malgré les défis sans précédent auxquels sont confrontées les équipes médicales et les citoyens, les efforts pour secourir les victimes se poursuivent sans relâche. La découverte de nouvelles fosses communes dans le complexe médical de Shifa témoigne de l'ampleur de la tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux. Le

bilan des martyrs continue de s'alourdir, avec des milliers de victimes encore sous les décombres, hors de portée des équipes de secours. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour mettre fin à cette escalade de violence et mettre en place des mesures urgentes pour protéger les civils innocents de Ghaza. Le bilan du nombre des martyrs depuis le 7 octobre dernier, s'alourdit à 34 844 et plus 78 404, alors qu'il y a toujours des milliers de victimes sous les décombres et sur les rues, mais les équipes de secours ne peuvent pas les secourir.

M. Seghilani

## LES BAHAMAS REJOIGNENT LA LISTE DES PAYS LE RECONNAISSANT COMME TEL L'État de la Palestine gagne du terrain !

La décision des Bahamas de reconnaître officiellement l'État de Palestine s'inscrit dans un contexte international où de plus en plus de pays expriment leur soutien à la cause palestinienne. Cette décision reflète un engagement envers les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies, ainsi que le respect du droit international et des droits de l'Homme. En soulignant leur propre histoire d'indépendance en 1973, les Bahamas mettent en avant leur compréhension des luttes pour l'autodétermination et expriment leur solidarité avec le peuple palestinien dans sa quête de liberté et de souveraineté. Ils rappellent également leur soutien antérieur à la solution à deux États, affirmant ainsi leur engagement envers une paix juste et durable au Moyen-Orient. Cette reconnaissance de l'État de Palestine par les Bahamas s'inscrit dans une tendance plus large de soutien international croissant à la cause palestinienne. De nombreux pays, y compris des États membres de la CARICOM, ont déjà pris des mesures similaires, reconnaissant ainsi le droit légitime du peuple palestinien à l'autodétermination et à un État indépendant et viable. Cette décision des Bahamas témoigne également de l'influence croissante des efforts diplomatiques palestiniens visant à obtenir une reconnaissance internationale de l'État de Palestine. Elle renforce la légitimité de la lutte palestinienne sur la scène mondiale et envoie un message fort de solidarité et de soutien aux Palestiniens dans leur quête de justice et de dignité. La reconnaissance de l'État de Palestine par les Bahamas représente un pas important vers la réalisation des aspirations légitimes du peuple palestinien et contribue à faire avancer la cause de la paix et de la justice au Moyen-Orient. Avec cette annonce, les Bahamas rejoignent les autres membres indépendants de la CARICOM ayant déjà reconnu la Palestine en tant qu'État. Cette démarche suit de près les récentes décisions similaires prises par d'autres pays de la région, comme la République de Trinité-et-Tobago, la Jamaïque et la Barbade. Riyad Mansour, le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations unies, avait anticipé ces nouvelles reconnaissances lors de déclarations précédentes le mois dernier, suggérant que d'autres nations des Caraïbes et d'Amérique latine pourraient suivre le pas après la Jamaïque et la Barbade.

M. S.

VENT DEBOUT CONTRE L'OFFENSIVE SIONISTE

## L'Union africaine brandit l'étendard de la paix

L'Union africaine, par le biais de son président de la Commission, Moussa Faki Mahamat, a émis, hier, une déclaration forte, exprimant son indignation face à l'incursion de l'armée israélienne à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

Cette incursion a été dénoncée comme une escalade dangereuse dans un conflit déjà meurtrier. Le président de la Commission a souligné que la guerre menée par Israël à Ghaza avait des conséquences dévastatrices, causant des pertes humaines et détruisant systématiquement les conditions de vie des habitants de la région.

Cette situation est devenue une préoccupation majeure pour l'Union africaine, qui considère que chaque moment qui passe sans action coordonnée de la part de la communauté internationale entraîne davantage de souffrances pour les populations civiles.

L'Union africaine a particulièrement condamné le fait que cette escalade de violence s'étende désormais au passage de Rafah, crucial pour l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza. L'occupation de ce passage par l'armée israélienne représente un obstacle majeur pour l'acheminement de l'aide vitale vers une population déjà éprouvée par des années de conflit et de blocus. Dans ce contexte, l'Union africaine appelle fermement la communauté internationale à agir de manière collective et efficace pour mettre fin à cette escalade meurtrière. Cette action collective est considérée comme essentielle pour protéger les vies innocentes et mettre fin à une crise huma-

nitaine qui ne cesse de s'aggraver.

### L'OLP S'ÉLÈVE CONTRE L'EMPRISE SUR RAFAH

Le secrétaire du Comité exécutif de l'OLP, Hussein Al-Sheikh, a exprimé une forte opposition à toute tentative de prise de contrôle du poste frontière de Rafah. Dans une déclaration sur la plateforme "X", il a vigoureusement condamné ces manœuvres qui cherchent à affaiblir la souveraineté palestinienne sur ce passage vital. Al-Sheikh a souligné que la souveraineté palestinienne sur Rafah est non négociable et que toute tentative de la compromettre en coopération avec l'Égypte est inacceptable pour les Palestiniens. Cette déclaration reflète la détermination de l'OLP à défendre les droits et l'autonomie du peuple palestinien, en particulier dans des zones cruciales comme Rafah.

### HRW ACCUSE ISRAËL DE BLOQUER L'AIDE À GHAZA

L'organisation Human Rights Watch (HRW) a dénoncé les actions de l'entité sioniste qui vont à l'encontre des ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ), insistant sur l'importance de lever les interdictions sur les articles d'aide essentiels destinés à la population de Ghaza. HRW a affirmé dans un communiqué publié sur son site que l'entité sioniste "viole les ordonnances juridiquement contraignantes de la CIJ en entravant la livraison d'aide et de services vitaux à Gaza". Omar Shakir, responsable chez Human Rights Watch, a déclaré : "Alors que des enfants meurent de faim et de malnutrition à Gaza, les autorités sionistes continuent de bloquer l'aide essentielle nécessaire à la survie de la population de Gaza, en

dépité des décisions de la Cour mondiale". Il a averti que "chaque jour où les autorités sionistes bloquent l'aide vitale, davantage de Palestiniens risquent de perdre la vie". Le 26 janvier, la CIJ a ordonné à l'entité sioniste de "prendre des mesures immédiates et efficaces pour permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire dont Ghaza a un besoin urgent". Face à la menace croissante de la famine et de la malnutrition, le tribunal a ajouté des mesures supplémentaires le 28 mars, ordonnant à l'occupation de "garantir la fourniture sans entrave de l'aide humanitaire, en pleine coopération avec l'ONU, notamment en ouvrant de nouveaux points de passage terrestres", a rappelé HRW. L'organisation a souligné que les autorités sionistes "devraient ouvrir de toute urgence de nouveaux points de passage terrestres et lever les interdictions sur les articles d'aide essentiels".

### L'OCI APPELLE À STOPPER L'INVASION

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a vivement dénoncé l'intensification de l'agression israélienne contre la bande de Ghaza, marquée par l'incursion dans la ville palestinienne de Rafah et la perpétration de nouveaux actes criminels. Dans un communiqué, l'OCI a qualifié cette escalade d'acte de génocide à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Ghaza, dénonçant une tentative de déplacement de sa population de ses terres, en totale violation des résolutions internationales et des mesures de précaution établies par la Cour internationale de Justice. Le communiqué a également souligné les menaces émanant du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, démontrant sa volonté de poursuivre

l'invasion de Rafah et son mépris des accords existants, ce qui témoigne de son rejet des résolutions des Nations unies et des efforts de médiation pour parvenir à un cessez-le-feu. L'OCI a décrit l'incursion dans la ville de Rafah comme une tragédie humanitaire susceptible d'aggraver les tensions et de déstabiliser la région, exhortant la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à contraindre les forces israéliennes à mettre fin à leur agression militaire et à leurs crimes dans l'ensemble des territoires palestiniens.

### LE CRI D'INDIGNATION D'AL-AZHAR

Al-Azhar a exprimé sa condamnation ferme de l'incursion des forces d'occupation israéliennes dans le terminal de Rafah, en dépit des appels et résolutions internationaux, dans le dessein de prendre totalement le contrôle de la ville de Rafah et d'intensifier le blocus de la bande de Ghaza en la coupant entièrement du reste du monde. Qualifiant cet acte d'un véritable crime de guerre, Al-Azhar l'a dénoncé comme faisant partie d'une série de brutalités perpétrées par l'occupation depuis plus de 200 jours consécutifs. Dans un communiqué, Al-Azhar a affirmé que ces actions inhumaines constituent une escalade dans les attaques récentes de l'entité terroriste sioniste contre la ville de Rafah, qui sert de dernier refuge aux civils palestiniens, menaçant ainsi de nouveaux crimes et massacres. Dans un contexte de silence international et d'une incapacité internationale sans précédent, Al-Azhar a souligné que le monde semble être régi par une double norme et les lois de la jungle, où les forts prédatent sur les faibles.

M. S.



SAHARA OCCIDENTAL, DERNIÈRE QUESTION DE DÉCOLONISATION EN AFRIQUE

# Le monde médiatique appelé «à unifier les efforts» en soutien à la cause sahraouie

Des journalistes et écrivains arabes ont appelé, lors d'une conférence sur "les médias et la résistance à l'occupation", à unifier les efforts des médias pour soutenir la cause du peuple sahraoui, dans sa lutte pour l'indépendance du Sahara Occidental.

Les journalistes et les professionnels des médias solidaires de la cause sahraouie à travers le monde sont appelés, à consentir davantage d'efforts pour outre-dénoncer le blackout médiatique qu'impose l'occupant marocain et ses soutiens en vue de voiler la nature et la stratégie du système colonial marocain au Sahara Occidental similaire à celles de l'entité sioniste en Palestine, car étant des colonisations de peuplement.

Lors d'une conférence organisée, à Alger, par le Forum du quotidien national, "Echaab", à l'occasion de la Journée mondiale de la presse et de la première conférence médiatique internationale pour la solidarité avec le peuple sahraoui, le Secrétaire général (SG) de l'Union des écrivains et journalistes sahraouis (UEJS), Nafi Ahmed Mohamed, a indiqué que les développements survenus dans le monde confirment l'importance d'unifier les efforts visant à plaider pour faire triompher "les voix libres, notamment au Sahara occidental et dans les territoires palestiniens occupés". "Il est impératif de penser, aujourd'hui, à la création d'organisations et à la mise en place de mécanismes alternatifs pour réaliser l'équilibre escompté dans le cadre du nouvel ordre mondial, à travers une information responsable sur le plan éthique", a-t-il ajouté. Le SG de l'UEJS a indiqué, dans son intervention, que les tentatives de l'Occident de dessiner



des scénarios pour transformer la région arabe en foyers de tension ne sont plus acceptables, appelant à l'unification des visions pour "élaborer les grandes politiques dans nos pays arabes, notamment au vu de l'émergence de médias alternatifs, que le peuple palestinien a bien utilisés après le Déluge d'El Aqsa, ce qui a donné des leçons au monde en matière d'internationalisation de sa cause contre la plus grande machine médiatique mondiale". Pour M. Nafi, l'organisation de la première conférence médiatique se veut "une tribune de solidarité internationale pour unifier et renforcer les efforts de plaidoirie et jeter des ponts de communication entre les organismes, les syndicats et les journalistes solidaires avec le peuple sahraoui et sa cause de décolonisation".

De son côté, la représentante du monde arabe au sein de la Fédération internationale des journalistes solidaires avec le peuple sahraoui, Naama Hachem a affirmé que "les tentatives d'occupation visent à faire taire toute voix libre qui porte et documente ses crimes", soulignant que c'est ce qu'elle "a constaté aujourd'hui au Sahara occidental qui souffre également du blackout médiatique marocain adoptant la même stra-

tégie coloniale que l'occupation sioniste". Pour sa part, la journaliste et écrivaine politique libanaise, Nada Ayoub a indiqué s'être rendue au Sahara occidental comme sympathisante avec son peuple et sa cause, ajoutant que "la conférence internationale a été couronnée par la création de la Fédération internationale des journalistes dont les membres devraient être des ambassadeurs du peuple sahraoui dans leurs pays". L'intervenante a, en outre, exprimé sa conviction que la cause sahraouie mettra à nu l'hypocrisie de la communauté internationale comme l'a fait la question palestinienne, pour dénoncer la politique de deux poids deux mesures appliquée par les différents médias, soulignant à ce propos l'importance "des médias libres, loin du pouvoir de l'argent et de la politique". Le président du Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui, Mahmoud Saleh a, quant à lui, appelé à "mettre à nu les mensonges marocains" concernant le Sahara occidental, saluant avec "une grande fierté" la position de l'Algérie, peuple et dirigeants, en faveur de la cause sahraouie depuis le déclenchement du conflit".

EN VUE D'AMÉLIORER LA SITUATION SÉCURITAIRE EN CENTRAFRIQUE

## Discussions entre l'UA et Moscou à Bangui

Moscou et l'Union africaine poursuivent leurs efforts en vue d'améliorer la situation sécuritaire en Centrafrique, a déclaré la mission diplomatique russe à Bangui après une entrevue entre responsables de deux parties. L'ambassadeur russe en Centrafrique Alexandre Bikantov a rencontré le chef de la mission de l'Union africaine dans le pays, Antonio Egidio de Susa Santos, a annoncé l'ambassade de Russie à Bangui sur Telegram.

La même source a indiqué que les responsables ont discuté et échangé, sur la situation militaire et politique en Centrafrique ainsi que de la coordination des efforts politiques entre la Russie et l'Union africaine sur ce dossier.

Il est à rappeler que Moscou offre déjà son appui à la Centrafrique dans notamment le secteur militaire, par

le biais d'instructeurs russes présents sur place ou via des formations dispensées à des officiers centrafricains à Moscou.

Plus de 10.000 militaires

centrafricains ont ainsi été formés, avait déclaré avril à la chaîne RTVI le Président Faustin-Archange Touadéra. Il est à rappeler que le dirigeant centrafricain avait

d'ailleurs refusé le départ de ces instructeurs russes, malgré les pressions françaises, avait rapporté RFI en septembre.

R.I

PÉNURIE DU PERSONNEL MÉDICAL EN AFRIQUE

## Le phénomène aggrave les situations d'urgence en matière de santé publique

Une grave pénurie de personnel de santé en Afrique a exacerbé les impacts des urgences de santé publique récurrentes sur le continent, a déclaré un haut responsable du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). "Alors que l'Afrique subsaharienne représente environ 24% du fardeau total des maladies dans le monde, elle ne compte que 3% du personnel de santé mondial", a déclaré Jean Kaseya, directeur général du CDC Afrique, lors du Forum sur l'investissement dans le personnel de santé en Afrique qui a achevé, hier, ses travaux de trois jours, à Windhoek selon un communiqué du CDC Afrique. Pour la seule année 2023, le continent africain a enregistré 166 épidémies, une

tendance qui devrait se poursuivre en 2024, selon CDC Afrique. La pénurie de personnel de santé en Afrique devrait atteindre environ 6,1 millions de personnes d'ici 2030, d'après le communiqué.

M. Kaseya a exhorté les pays africains à unir leurs forces pour concrétiser la décision de l'Union africaine de 2017 qui appelait au recrutement, à la formation et au déploiement sans délai de deux millions d'agents de santé communautaires institutionnalisés d'ici 2030. Notant que les investissements dans le secteur de la santé auraient des retombées économiques substantielles, M. Kaseya a averti que l'Afrique "n'ira nulle part si nous ne disposons pas d'un personnel de santé approprié".

## IMPLIQUÉES DANS UN TRAFIC INTERNATIONAL DE COCAÏNE La justice ivoirienne condamne 13 personnes dont le cerveau à 10 ans de prisons

Treize personnes impliquées dans un important trafic international de cocaïne, dont le cerveau des opérations en Côte d'Ivoire, ont été condamnées à 10 ans de prison, a annoncé la juge du Pôle pénal économique et financier d'Abidjan. Le cerveau des opérations de ce réseau en Côte d'Ivoire est l'ancien policier espagnol Miguel Angel Devesa. En avril 2022, plus de deux tonnes de cocaïne avaient été saisies dans les villes portuaires d'Abidjan et San Pedro, un record pour ce pays, d'une valeur marchande estimée à 41 milliards de francs CFA (près de 62 millions d'euros). Une trentaine de personnes avaient été interpellées. Mardi, après trois mois d'audiences, 13 personnes de différentes nationalités ont été condamnées pour "trafic international de drogue" et "association de malfaiteurs", et devront payer chacune 50 millions de francs CFA (76.224 euros) d'amende. Dans un communiqué, la procureure de la République, Nina Kamagaté, explique que "l'enquête a mis en exergue un vaste réseau de trafic de drogue (cocaïne) opérant entre le Suriname, la Colombie, l'Italie, l'Espagne et notre pays", la Côte d'Ivoire. "La drogue découverte (en 2022) tant à San Pedro qu'à Abidjan a pour origine le Suriname" et "appartient à un cartel colombien qui a décidé de faire de la Côte d'Ivoire un pays de transit dans le trafic de drogue", ajoute-t-elle.

R.I

PRÉSIDENTIELLE TCHADIENNE

## Les résultats préliminaires attendus d'ici le 21 mai prochain

Au lendemain de la présidentielle tchadienne, le Président de transition sortant, Mahamat Idriss Déby Itno a remercié ses compatriotes pour s'être rendus aux urnes. Le Président de transition sortant tchadien a remercié le peuple, notamment les électeurs pour s'être rendu « massivement voté » lors de l'élection présidentielle tenue, 6 mai dernier, dont les résultats préliminaires du scrutin sont attendus d'ici le 21 mai. Déclarant qu'« alors que le processus de transition vit ses derniers jours avec la phase électorale ultime en cours, je tiens à prendre un moment pour rendre un hommage mérité au peuple tchadien qui s'est rendu dans les urnes en masse et dans le calme afin de désigner son dirigeant », cette sérénité, poursuit Mahamat Idriss Déby « cristallise à merveille la maturité démocratique du peuple souverain du Tchad », a indiqué sur X. Il a exprimé sa "profonde gratitude envers les membres de l'ANGE, les observateurs, les délégués, les organisations de la société civile, les bénévoles, les journalistes, les candidats et tous les acteurs impliqués dans cette belle réussite". Il est à rappeler que dix candidats étaient en lice, dont Mahamat Deby Itno, le Président de la transition, son Premier ministre et ancien opposant, Succes Masra, Albert Pahimi Padacké, ex- Premier ministre, ou encore Lydie Beassemnda, la seule femme candidate.

R.I



**GUELMA.** COLLOQUE INTERNATIONAL SUR "LES MASSACRES DU 8 MAI 1945 »

# « La répression et le génocide dans la balance du droit international »

Les travaux d'un colloque international sur "Les massacres du 8 mai 1945, la répression et le génocide dans la balance du droit international" se sont ouverts mardi à la salle des conférences "Saci Benhamla" du nouveau campus de l'université de Guelma.

**P**résidant l'ouverture de cette rencontre de trois jours à l'amphithéâtre "Saci Benhamla" à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire et du 79ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, la wali de Guelma, Mme Houria Aggoune, a souligné que ces massacres furent parmi les plus horribles crimes de guerre contre l'humanité au regard du droit international. Elle a ajouté que les Hautes autorités du pays représentées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accordent un grand intérêt pour la préservation de la mémoire nationale et la transmission du message des chouchada aux générations, estimant que la décision de faire du 8 mai une journée nationale de la mémoire constitue un repère qui guide les algériens vers la construction de l'avenir et représente également des signes lumineux dans la lutte de la nation algérienne. Pr. Mohamed Lamine Belghith de l'université



Alger-1 a donné une lecture des travaux du Dr. Lazhar Boughebou sur les crimes de l'Etat français, relevant que ces crimes ont été documentés par nombre de sources étrangères dont un rapport de l'armée américaine qui a parlé que 70.000 algériens assassinés alors par la France coloniale. Mettant l'accent sur le rôle de l'historien dans la mise en lumière des crimes coloniaux, le conférencier a indiqué qu'après les massacres du 8 mai 1945 en Algérie, la France a perpétré en 1947 des massacres similaires au Madagascar ayant fait 70.000 victimes, considérant que ces crimes confirment l'intention préméditée du colonisateur de sa guerre génocidaire contre les populations colonisées sous sa domination. Dans le même contexte, Pr. Allaoua El Ayaeb de l'université Alger-1 a estimé dans sa conférence sur "les

crimes de l'occupation française en Algérie dans le droit international, cas du crime du 8 mai 1945 " que l'Algérie est porteuse à l'échelle internationale d'une cause juste et a le droit de réclamer aux autorités françaises des excuses officielles et l'indemnisation des crimes perpétrés durant la période d'occupation dont ceux des massacres du 8 mai 1945.

Dans sa communication sur "le cinéma et les massacres du 8 mai 1945 en Algérie ", Dr. Adel Benyoucef de l'université de Sousse (Tunisie) a évoqué les films et documentaires ayant traité les événements historiques et crimes commis par le colonisateur français en Algérie, insistant sur le contenu de ces œuvres audiovisuelles et son importance pour la préservation et la transmission de la mémoire aux générations. Il a également estimé

nécessaire d'intensifier la production audiovisuelle pour élargir le cercle de la connaissance de l'histoire parmi les générations, considérant que cela requiert une bonne coordination entre les divers acteurs que sont les autorités publiques, les historiens, les artistes et acteurs du secteur audiovisuel. Pour sa part, le recteur de l'université de Guelma, Dr. Salah Aggoune, a souligné que cette rencontre académique aborde pendant trois jours plusieurs axes liés à la répression coloniale française, sa responsabilité juridique dans les massacres du 8 mai 1945, la position du droit international, de la communauté internationale, les instances juridiques et humanitaires envers ces massacres à aborder par des spécialistes d'Egypte, de Tunisie et de Libye et des chercheurs de plusieurs universités du pays.

**NAËMA.** RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

## 57 zones agricoles fixées pour effectuer l'opération

**L**a direction des Services agricoles de la wilaya de Naâma a fixé 57 zones agricoles, à travers l'ensemble des communes de la wilaya, où sera effectuée l'opération de recensement national général de l'agriculture 2024 (19 mai au 17 juillet), a-t-on appris auprès de cette instance. Ces services ont mis au point une liste d'agents du recensement, chacun d'eux aura à couvrir l'activité de 150 à 200 exploitations agricoles, outre la mobilisation de 12 agents de contrôle et deux superviseurs nationaux, dont la mission est le contrôle, la surveillance précise du déroulement du recensement, depuis son lancement, a souligné le chef du service des statistiques agricoles et enquêtes économiques à la direction précitée, Nacer Outafout. Les agents du recensement et des observateurs de wilaya qui superviseront l'opération, bénéficient, cette semaine, de sessions de formation en vue de renforcer leurs compétences et performances techniques et pratiques et leur fournir des outils devant faciliter les missions qui leur sont confiées, a-t-on ajouté. Le programme de formation porte sur des notions techniques spécifiques au questionnaire et à l'application d'informations, qui seront incluses dans les données obtenues, ainsi que l'approche exécutive et pratique pour assurer une bonne exécution et un bon déroulement du recensement, ce qui est d'une grande importance, car il s'agit d'un mécanisme de base pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins, afin de prendre les bonnes décisions, selon le même responsable. En prévision du lancement du recensement national général de l'agriculture, un plan de transport a également été élaboré au niveau de la wilaya, en coordination avec les services de la wilaya et les parties concernées, sous la supervision d'une commission de wilaya, qui comprend tous les acteurs et instances administratives liés au secteur agricole, en vue de la réussite de l'opération, a ajouté la même source. La direction des Services agricoles de la wilaya entend la sensibilisation des éleveurs, maquignons et agriculteurs, à travers des rencontres dans leurs exploitations et au niveau des marchés à bestiaux, à la nécessité d'une participation efficace de leur part, en assistant et en facilitant la mission des agents du recensement général, qui sillonneront toutes les zones ciblées par cette opération.

**GHARDAÏA.** RENCONTRE

## Appel à la création d'un observatoire national de lutte contre la falsification

**L**es participants à une journée d'étude dédiée à l'explication de la nouvelle loi 02-24 relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux, tenue mardi à Ghardaïa, ont appelé à créer un observatoire national chargé de l'élaboration d'une stratégie de lutte contre ce phénomène.

Les intervenants, des cadres de l'appareil judiciaire, des universitaires et des académiciens, ont recommandé la nécessité de vulgariser cette loi, l'ancrage de la culture juridique en milieu de la société, l'implication de la société civile dans la lutte contre les crimes de falsification, en sus de la création des laboratoires régionaux de police judiciaire chargés d'expertises, en vue de statuer d'une manière rapide dans les affaires de faux et usage de faux. Dans ce cadre, le président de la Cour de justice de la wilaya de Ghardaïa, Mustapha Semati, a souligné que cette journée d'étude, retenue au titre de la formation continue des personnels du secteur, magistrats et agents de justice, tend à expliciter la nouvelle loi 02-24 relative à la lutte contre la

falsification et l'usage de faux mise en place par le législateur algérien pour lutter contre ce phénomène et la cybercriminalité au travers la prise des procédures coercitives. Dans son exposé intitulé "Causes, objectifs et mesures conservatoires stipulées dans la loi 02-24", l'universitaire Moulay Brahim Abdelhakim, université Ghardaïa, a affirmé que "cette loi vient à point nommé corroborer le système judiciaire, son harmonie en termes de lutte contre les crimes liés à la falsification, l'escroquerie et le crime organisé, avant d'ajouter que la dite loi vise la moralisation de la vie publique, le traitement profonde et dissuasif de pareils crimes".

Pour sa part, la vice-présidente de la Cour de justice de Ghardaïa, Hiba Saharaoui, a fait savoir que "cette loi est susceptible d'organiser, au titre du renforcement de la sécurité judiciaire, les différentes opérations financières numériques. De son côté, le procureur général auprès de la Cour de Ghardaïa, Abdelkader Belatra, a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts pour faire face à ce

phénomène en recrudescence eu égard au développement des nouvelles technologies.

**TISSEMSILT.** UNIVERSITÉ

## Signature de conventions avec plusieurs instances agricoles

**D**es conventions de coopération ont été signées, mardi, entre l'université de Tissemsilt et plusieurs instances de la wilaya relevant du secteur de l'agriculture, au terme des travaux de deux journées d'étude organisées par la direction des Services agricoles et l'université sous le thème "enjeux de développement local, stratégies et mécanismes de relance du secteur agricole". Ces conventions ont été paraphées entre l'université de Tissemsilt et la direction des Services agricoles, l'Office national des terres agricoles, la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) et la Chambre agricole de la wilaya, selon le recteur de l'université, Dehoum Abdelmadjid, qui a rappelé que ces conventions visent à promouvoir les connaissances dans les domaines scientifiques, techniques et pédagogiques, à la lumière des préoccupations locales liées à l'activité agricole. A cette occasion, le wali, Fethi Bouzaid, a déclaré qu'il prendra des mesures, à l'avenir, pour permettre aux universitaires spécialisés dans le domaine de l'investissement agricole de bénéficier des terres récupérées, insistant dans ce cadre qu'ils bénéficieront du soutien et de l'accompagnement, à travers différents programmes et avantages disponibles pour l'investissement, notamment les crédits bancaires.



**ORAN.** INCUBATEUR DES AFFAIRES DE L'UNIVERSITÉ "AHMED BEN BELLA"

## Grand engouement des jeunes pour l'auto-entrepreneuriat

*L'incubateur des affaires de l'Université d'Oran-1 "Ahmed Ben Bella" enregistre une affluence considérable des jeunes et étudiants désirant se lancer dans l'auto-entrepreneuriat, a souligné, mardi, son responsable, Rouane Hassan.*

**E**n marge d'une journée de sensibilisation sur "l'auto-entrepreneuriat", organisée par l'incubateur des affaires de l'Université d'Oran-1, M. Rouane a souligné que ce nouveau cadre mis en place par l'Etat dernièrement en faveur des jeunes porteurs de projets et des étudiants "constitue une nouvelle clé pour le monde de l'entrepreneuriat, outre la création de micro-entreprises et de startups". Il a souligné que l'étudiant universitaire dispose, désormais, de nombreuses options pour intégrer le monde de l'entrepreneuriat et participer au développement de l'économie locale et nationale. "Il lui suffit de travailler sérieusement, de trouver une bonne idée et d'obtenir l'accompagnement nécessaire pour la mettre en œuvre", a-t-il ajouté. L'Incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran-1 accompagne une cinquantaine d'étudiants porteurs de projets de création de startups et plus de 70 porteurs de projets, dans le cadre de l'entrepreneuriat classique, tandis qu'il accueille, quotidiennement, des dizaines d'étudiants qui s'enquière de ce nouveau cadre et des facilités apportées, selon



M. Rouane. A ce propos, Djeriou Fatima, chargée de la gestion par intérim de la direction des Performances à l'agence d'Oran de la Caisse nationale d'assurances sociales pour non salariés (CASNOS), a indiqué que "la personne souhaitant s'inscrire comme auto-entrepreneur doit en télécharger la demande via la plateforme numérique établie à cet effet, avant de s'inscrire pour obtenir la carte d'auto-entrepreneur, en plus d'une inscription automatique au niveau de la CASNOS". Parmi les facilités accordées par la CASNOS à cette catégorie, figurent la couverture sociale à laquelle s'ajoute la carte "Chiffa" avec tous ses privilèges, similaire à celle des assurés sociaux de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS), sachant que ces

prestations sont disponibles dans les 15 jours suivant la date d'inscription. Parmi les avantages pour l'auto-entrepreneur figurent la réduction du montant d'abonnement de 32.400 DA à 24.000 DA et la suppression des pénalités de retard pour le versement de l'abonnement, a ajouté la même intervenante. De son côté, Ahmad Nadia, directrice des impôts Oran-ouest, a mis l'accent sur les facilités fournies par le service des impôts au profit de l'auto-entrepreneur qui bénéficiera d'un régime fiscal distingué et incitatif, à travers la taxe forfaitaire unifiée fixée cette année à 0,5% du chiffre d'affaires annuel. Elle a souligné que sa direction enregistre, depuis le début de l'année, plus de 100 auto-entrepreneurs qui se sont présentés pour bénéficier de ces avantages.

PÊCHE DES THONIDÉS

## Prochaine entrée en exploitation de deux madragues

**D**eux madragues, installées au niveau de la côte de Kristel, à l'Est d'Oran, pour la pêche des poissons migrateurs, les thonidés notamment, entreront en exploitation, vers la mi-mai en cours, a indiqué à l'APS le directeur local de la Pêche et de l'Aquaculture, Sandid Maghni Menouar. La commission de wilaya pour l'attribution des concessions pour l'exploitation des ressources biologiques marines à Oran avait validé, à la fin de l'année 2023,

deux projets pour l'installation de madragues pour la pêche de thonidés, comme la Pacorette, la Bonite, le Thon et la Thoninika, qui entreront en exploitation, incessamment, a-t-il expliqué.

Ces madragues seront implantées dans des zones stratégiques connues pour être des passages de poissons migrateurs, chaque année à Kristel, a-t-il précisé, ajoutant que pas moins de 300 tonnes de poissons migrateurs passent, chaque année, par ces

zones et échappent aux filets des pêcheurs. L'installation de ces deux madragues promet une abondance de thonidés, au cours de cette saison, qui débute au mois de mai et s'achève vers le mois de septembre, a-t-il souligné, notant qu'Oran est la première wilaya côtière qui tente cette expérience, pour autant connues depuis des millénaires. Les concessions ont été attribuées, pour une durée de six ans renouvelables, à deux fins connaisseurs de cette tech-

nique, exercée jusque-là à petite échelle à Kristel. Les madragues sont en mesure de générer au moins une vingtaine de postes d'emploi directs et une dizaine d'emplois indirects, a indiqué M. Benkouider Sahraoui, directeur d'un bureau d'études, qui réalise des études de faisabilité des projets de pêche et d'aquaculture, soulignant que ce projet de pêche artisanale participe à l'approvisionnement du marché local par des produits halieutiques de bonne qualité.

**TLEMEN.** INSTITUT AFRICAIN DE L'EAU, DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Sortie de la 8ème promotion d'étudiants

**L**a cérémonie de sortie de la huitième promotion des étudiants de l'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques à Tlemcen, au titre de l'année universitaire 2023-2024, a eu lieu mardi. La cérémonie de sortie de promotion, tenue au nouveau campus universitaire de Mansourah, s'est déroulée en présence du recteur de l'Université panafricaine, John Kolidiati, de son vice-président, Bolanle Akeredoluale, de représentants de l'Union africaine, du Conseil de l'Université panafricaine et une délégation de professeurs argentins comme invités d'honneur. Cette promotion comprend 71 étudiants, dont neuf algériens, le reste provenant de 32 pays africains. Ils ont suivi des études de deux ans, sanctionnées par un Master dans quatre spécialités : ingénierie de l'eau, politique de l'eau, ingénierie énergétique et politique énergétique, selon le

directeur de l'Institut, Abdellatif Zarga. Le même responsable a indiqué que ces étudiants ont mené des recherches scientifiques pour préparer des thèses de Magister traitant des questions d'ingénierie et de gouvernance de l'eau, des énergies renouvelables et du changement climatique, en plus de stages effectués dans plus de 20 pays africains. Il a ajouté que les pouvoirs publics offrent toutes les facilités et conditions favorables pour assurer un bon séjour aux étudiants de l'Institut de Tlemcen, ce qui a encouragé d'autres étudiants à déposer leurs dossiers pour étudier dans cet établissement, lors de la prochaine année universitaire, notant dans ce cadre l'accueil de plus de 2.000 dossiers d'étudiants algériens et africains. Pour sa part, le recteur de l'Université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen, Mourad Maghachou, a souligné que ces étudiants constitueront un support cognitif pour leurs pays

dans le domaine de développement de leurs compétences locales dans le cadre des domaines de leurs spécialités. La cérémonie de sortie de cette promotion a permis également d'honorer des étudiants diplômés, ainsi que la remise des diplômes à 24 étudiants de la première promotion de l'ingénierie de changements climatiques. L'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques a enregistré, depuis 2014 à l'université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen, la sortie de plus de 400 étudiants de 45 pays africains. Cet établissement fait partie des cinq instituts créés par l'Union africaine au niveau du continent, sachant que les autres instituts sont répartis sur le Cameroun, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Egypte, et ce concernant les domaines des sciences spatiales, l'urbanisation de la ville, la gestion et l'énergie, a-t-on souligné.

## MASCARA. SIDI KADA Distribution de 40 logements promotionnels aidés

**P**as moins de 40 logements de type promotionnel aidé (LPA) ont été distribués, mardi dans la commune de Sidi Kada (Mascara) au profit de leurs bénéficiaires, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. La cérémonie de distribution a été présidée par les autorités locales de la daïra de Tighennif, et intervient à la veille de la Journée nationale de la Mémoire, commémorant le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a-t-on indiqué, soulignant que ce quota de logements s'inscrit dans le cadre du programme du logement promotionnel aidé dans sa nouvelle formule (LPA 2). La même source a révélé, par ailleurs, la programmation dans les tout prochains jours d'une opération de distribution d'un quota de 60 logements LPA dans la ville de Sidi Kada, qui a été récemment livré. Sur un autre plan, il est prévu la reprise des travaux, prochainement, d'un quota de 422 logements promotionnels aidés, répartis à travers différentes communes de la wilaya, les travaux ayant été à l'arrêt pour des "raisons techniques", selon la direction du logement de la wilaya. Il est attendu, également, le lancement prochain des travaux de réalisation de plus de 400 logements de type promotionnel aidé (LPA), à travers cinq communes, qui disposent d'assiettes foncières destinées à la construction. Plus de 2.800 logements LPA 2, répartis à travers 20 communes de la wilaya de Mascara, sont actuellement en cours de réalisation et qui connaissent un taux d'avancement des travaux variant entre 20 et 94 pc, selon cette direction.

**TÉBESSA.** FONCIER INDUSTRIEL INEXPLOITÉ

## Plus de 45 hectares récupérés

**L**a direction de l'industrie de la wilaya de Tébéssa a récupéré une superficie de 45,47 hectares de foncier industriel inexploité, a indiqué dimanche le directeur de wilaya de secteur. M. Lazhar Khelil a précisé que les services de cette direction, en coordination avec plusieurs secteurs concernés par la vaste opération d'assainissement du foncier industriel, ont recouvré cette superficie, dont 30 hectares à la suite de la résiliation d'actes de concession par le biais de la justice. L'opération se poursuivra jusqu'à la récupération de la totalité du foncier industriel inexploité pour la réattribuer à des investisseurs qui souhaitent y engager des projets dans divers domaines, selon la même source. Les autorités de la wilaya œuvrent, en outre, à accorder des avantages et accompagner les investisseurs sérieux pour créer de la richesse et des emplois et contribuer à la relance socioéconomique locale et nationale, a ajouté le même responsable. La wilaya de Tébéssa compte deux zones industrielles à Tébéssa et El Aouinet, en plus d'une troisième à aménager "prochainement" à El Aouinet, ainsi que de 16 zones des activités exploitées totalisant 1.680 lots dont 598 non attribués, rappelle-t-on.



SON CLUB DORTMUND REMET ÇA FACE AU PARIS SG

# Bensebaini troisième algérien à disputer une finale de Ligue des champions

L'international algérien, Ramy Bensebaini, toujours convalescent, pourrait être le troisième joueur algérien à disputer une finale de C1 après la qualification de son équipe allemande, le Borussia Dortmund, qu'il avait rejoint l'été dernier, au prix de sa victoire face au Paris Saint-Germain (1-0), mardi soir au Parc des Princes.

**V**ainqueur à domicile au match aller (0-1), le BVB a ruiné les espoirs du club de la capitale grâce à un but de Mats Hummels au début de la seconde période. Le défenseur international allemand a repris de la tête un corner bien botté par Julian Brandt (50e).

C'était suffisant aux Allemands pour s'envoler vers la troisième finale de Ligue des champions de leur histoire. Ils avaient remporté leur première C1 en 1997 face à la Juventus Turin (3-1), avant de perdre la deuxième en 2013 face au Bayern Munich (2-1).

Donnés pourtant archifavoris par les Bookmakers avant les demi-finales, les Parisiens voient ainsi leur rêve de remporter leur première couronne européenne échouer une nouvelle fois sous l'ère qatarie. Le Borussia Dortmund affrontera le 1er juin à Wembley le vainqueur de la deuxième demi-finale de la Ligue des champions 2024 qui a mis aux prises hier soir au stade Santiago Bernabeu le Real Madrid au Bayern Munich.

A l'aller, les deux équipes s'étaient neutralisées sur le score de deux buts partout. S'exprimant au micro de beIN Sports à l'issue de la rencontre face au PSG, Ramy Bensebaini, qui a suivi le match des tri-



Phs: DR

bunes du Parc des Princes, a déclaré qu'il était incertain pour la finale. "Je suis très heureux de cette qualification. Je ne sais toutefois pas pour le moment si je serais apte à la disputer en raison de ma blessure.

On verra bien dans les prochains jours", a-t-il précisé.

Et d'ajouter : "J'estime que le PSG nous a quelque peu sous-estimé croyant avoir affaire à un adversaire facile. Nous avons prouvé, lors des deux confrontations, que nous avons une équipe solide dans tous

les compartiments. On va jouer nos chances à fond lors de la finale".

Bensebaini s'était blessé au genou lors du match amical qu'il a joué, en mars dernier, avec la sélection algérienne contre la Bolivie (victoire 3-2) au stade Nelson Mandela de Baraki. Jusque-là, Rabah Madjer et Riyad Mahrez sont les seuls algériens à avoir goûté à la joie du sacre de la prestigieuse compétition européenne inter-clubs avec le FC Porto (1987) et Manchester City (2023) respectivement.

Hakim S.

APRÈS AVOIR CONTRIBUÉ À LA RÉSURRECTION DE SA NOUVELLE ÉQUIPE

## Benrahma parti pour rester à l'O Lyon

**P**rêté, en janvier dernier, à l'O Lyon par West Ham jusqu'à la fin de saison, l'international algérien, Saïd Benrahma, qui a passé une première partie de saison compliquée avec son club anglais, a retrouvé toute sa verve du côté de Lyon devant un élément déterminant dans cette équipe qui occupe, au cours de la phase aller, les dernières places au classement, mais qui se retrouve actuellement en course pour une place européenne.

L'apport incontestable de l'ailier algérien pour sa nouvelle formation a poussé cette dernière à songer à racheter définitivement son contrat du club londonien. C'est du moins ce que rapporte la presse française, indiquant que l'OL va lever l'option d'achat prochainement afin d'acquiescer définitivement l'international algérien.

Dans le contrat signé entre les deux clubs, on a inclus une option d'achat (14,4 millions d'euros) en plus d'un pourcentage fixé à 10% qui sera empoché par West Ham en cas de revente après. Selon la même

source, Benrahma n'est pas chaud pour retourner à West Ham et souhaite ardemment continuer à l'OL, un club qui l'a remis sur selle et permis de retrouver des sensations perdues dans les stades anglais, non sans que cela ne se répercute pas sur son rendement en sélection algérienne lui valant d'être privé de la précédente CAN en Côte d'Ivoire.

C'est dire que le natif d'Aïn Temouchent a fait le bon choix en changeant d'air lors du précédent mercato hivernal. Son arrivée à Lyon a aussi coïncidé avec un réveil brutal de l'Olympique qui vit une période faste en cette fin de saison qui s'annonce sous de bons auspices pour le club rhodanien. Ce dernier reste d'ailleurs sur une belle victoire face à Lille (4-3) en championnat de France.

Lors de cette rencontre, l'ailier algérien de 28 ans a été encore décisif, non pas parce qu'il a marqué un joli but (frappe enveloppée qui est allée



mourir dans la lucarne) mais son but a fait beaucoup de bien à l'OL qui était mené deux buts à zéro et proche d'encaisser un troisième qui aurait scellé définitivement le sort de la partie. En réduisant la marque, Benrahma permet à son équipe de revenir dans le match, même si en toute modestie, il reconnaît après la rencontre. " Dans le contenu, je ne suis pas content de ma performance, je ne vais me mentir à moi-même", a déclaré l'attaquant algérien lors de son passage en zone mixte. Toujours est-il que lui et son équi-

pe s'apprêtent à vivre une fin de saison intéressante. Désormais, l'OL est entré en course pour finir dans une place européenne à deux journées de la fin du championnat, dans une performance à laquelle personne ne s'attendait au vu de son parcours catastrophique pendant la manche aller, à l'issue de laquelle on prédisait même la relégation de l'équipe. Malgré cela,

l'OL a relevé la tête de fort belle manière et s'est même qualifié en finale de la Coupe de France pour affronter le Paris St Germain le 25 courant. A propos justement de ce rendez-vous, Benrahma dira : «La finale ? On est obligés d'y penser. Une victoire en finale nous qualifie directement à une compétition européenne la saison prochaine, même si on est conscients que les deux matches en championnat sont hyper importants. Il faut les prendre comme des finales et tout donner ».

H. S.



LIGUE 1 MOBILIS (25<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Le leader en appel à Khenchela, duel à distance pour le maintien

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le MC Alger, sera en appel à Khenchela pour se rapprocher un peu plus du titre, alors que l'ES Ben Aknoun et le MC Oran se livreront un duel à distance dans la course au maintien, à l'occasion de la 25<sup>e</sup> journée, prévue vendredi et samedi.

Le MC Alger (1e, 56 pts), sur sa lancée, se rendra à l'Est pour défier l'USMK (10e, 31 pts) avec l'intention de conforter sa position de leader et se rapprocher du 8<sup>e</sup> titre de son histoire. Le "Doyen" qui compte provisoirement 13 longueurs d'avance sur son dauphin le CS Constantine, aura à cœur de remporter le gain du match face à une équipe khenchelie qui espère faire un pas supplémentaire pour le maintien. Les gars de Khenchela, qui restent sur un succès samedi à domicile face au CR Belouizdad (2-1), en mise à jour de la 19<sup>e</sup> journée, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de confirmer leur réveil. Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées à Khenchela le 30 mars dernier en 1/8<sup>e</sup>s de finale de la Coupe d'Algérie, un duel remporté par le Mouloudia (2-1). Le CSC (2e, 43 pts) cherchera à conserver sa position de dauphin, qualificative à la Ligue des champions, à l'occasion de son périlleux déplacement à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie (7e, 34 pts). Les "Canaris", sur une courbe ascendante après une belle série de deux victoires



et un nul lors des trois derniers matchs, ne jurent que par la victoire dans l'objectif de se rapprocher du podium.

### LE MCO ET L'ESBA, MALHEUR AU VAINCU

L'ES Sétif (4e, 38 pts), auteur d'un nul en déplacement lors de la précédente journée à Biskra (2-2), évoluera sur du velours à domicile (à huis clos), face à la lanterne rouge l'US Souf (16e, 7 pts). Une nouvelle défaite de l'équipe d'El-Oued scellerait officiellement sa descente en Ligue 2 amateur. L'USM Alger et le Paradou AC, logés ensemble à la 6<sup>e</sup> position avec 36 points chacun, bénéficieraient de la faveur des pronostics à la maison face respectivement au MC El-Bayadh (10e, 31 pts) et l'ASO Chlef (12e, 28 pts). Impuissante lors des deux derniers matchs, toutes compétitions confondues, l'USMA n'aura plus droit à l'erreur si elle veut se relancer pour une place continentale, idem pour le PAC, qui espère se racheter après la défaite concédée sur la pelouse du leader (1-0). Dans le bas du tableau, le NC Magra jouera gros dans sa lutte pour le maintien, en recevant la JS Saoura (8e, 33 pts). Le "Nedjm", qui reste sur deux nuls de rang, est condamné à vaincre, d'autant qu'un autre faux-pas serait lourd de conséquences. La JSS, qui souffle le

chaud et le froid depuis le début de la saison, se rendra à Magra avec comme objectif de confirmer son éclatante victoire décrochée à Béchar face à l'US Souf (6-0). L'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts) et le MC Oran (15e, 22 pts) de livreront un duel passionnant pour le maintien, en se rendant respectivement chez le CR Belouizdad (3e, 42 pts) et l'US Biskra (9e, 32 pts). Le MCO effectuera le voyage aux "Ziban" avec l'intention de confirmer son succès décroché à domicile face au CRB (1-0). En revanche, la mission de l'ESBA s'annonce difficile face au Chabab qui aspire à reprendre sa position de dauphin.

### Programme

**Vendredi, 10 mai :**  
USM Alger - MC El-Bayadh 17h00  
ES Sétif - US Souf 18h00 Huis clos

### Samedi, 11 mai (17h00) :

USM Khenchela - MC Alger  
Paradou AC - ASO Chlef  
NC Magra - JS Saoura  
JS Kabylie - CS Constantine  
CR Belouizdad - ES Ben Aknoun  
US Biskra - MC Oran

LIGUE 2 AMATEUR (26<sup>E</sup> JOURNÉE)

## RC Kouba - ES Mostaganem éclipe tout

L'électrique empoignade opposant le RC Kouba (2e, 57 pts) à l'ES Mostaganem (1<sup>er</sup>, 62 pts), constituera l'affiche de la 26<sup>e</sup> journée de la poule Centre-Ouest de Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), au moment où le leader du groupe Centre-Est, l'Olympique Akbou tentera d'acter officiellement son accession en Ligue 1, lors de la réception du NRB Teleghma (9e, 32 pts). Dans ce duel au sommet dans la course à l'accession, les joueurs du RCK qui surfent sur une série de six matchs sans défaites (5 victoires, 1 nul), auront à cœur de faire chuter les gars de Mostaganem, vainqueurs le week-end dernier contre le WA Boufarik (1-0). En cas de succès, le Raed reviendrait à deux points de l'ESM et ainsi relancera complètement la course à l'accession à quatre journées de la fin de saison. Pour leur part, les joueurs de l'Espérance tenteront de revenir avec un résultat positif qui leur permettrait de creuser l'écart en tête du classement et confirmer leur statut de solide candidat à l'accession en ligue 1. Cette 26<sup>e</sup> journée sera également marquée par plusieurs

duels dans la lutte pour le maintien, à commencer par l'opposition entre le WA Boufarik et le NA Hussein-Dey, qui occupent conjointement la 12<sup>e</sup> place avec 28 points, soit une unité de plus que le premier relégable, l'ASM Oran qui accueillera l'O Médéa (15e, 15 pts). Également concerné par la lutte pour le maintien, le RC Arbâa (11e, 29 pts) recevra à huis clos la JSM Tiaret (8e, 32 pts), alors que la JS Guir Abadla, lanterne rouge avec 12 points, sera en déplacement chez le WA Mostaganem (3e, 43 pts). Les autres rencontres du groupe Centre-Ouest opposeront le GC Mascara (4e, 42 pts) à l'ESM Koléa (7e, 34 pts), le MCB Oued Sly (8e, 32 pts) au SKAF Khemis Miliana (6e, 36 pts), et le Raed Mecheria (10, 31 pts) au CR Témouchent (5e, 40 pts). – Groupe Centre-Est : l'Olympique Akbou pour acter l'accession devant son public – Dans la poule Centre-Est, dont les rencontres sont également programmées samedi (15h00), l'Olympique Akbou (1<sup>er</sup>, 61 pts) accueillera le NRB Teleghma (9e, 32 pts) avec la ferme détermination de composer son billet en Ligue 1 professionnelle

devant son public, une semaine après l'avoir raté en concédant une défaite surprise chez l'AS Ain M'ilia (0-1). Avec 13 points d'avance, les Olympiens ont besoin d'un petit succès pour réussir une accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936. Distancé dans la course à l'accession, le MSP Batna (2e, 48 pts) évoluera en déplacement chez l'Olympique Magrane (9e, 32 pts), alors que le CA Batna (3e, 41 pts) accueillera l'AS Khroub (8e, 33 pts). Dans la bataille pour le maintien, cette 26<sup>e</sup> journée sera marquée par la confrontation très attendue entre l'ES Sour Ghoulane (15e, 25 pts) à l'USM El Harrach (12e, 29 pts). La formation de Sour Ghoulane est dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour sortir de la zone de relégation à quatre journées de l'épilogue de la compétition. Coïncé dans la zone rouge, le HB Chelghoum Laid (13e, 27 pts) recevra l'AS Ain M'ilia (11e, 30 pts) avec l'ambition de l'emporter, tout comme l'USM Annaba également treizième, qui accueillera l'IRB Ouargla (7e, 34 pts). Les deux dernières rencontres de cette 26<sup>e</sup> journée

opposeront la JS Bordj Menaïel (5e, 36 pts) à l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts) et le MO Constantine (4e, 38 pts) au MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà les deux pieds en palier inférieur.

### Le programme (samedi à 15h00)

**Groupe Centre-Ouest**  
GC Mascara - ESM-Koléa  
WA Boufarik - NA Hussein-Dey  
RC Arbaâ - JSM Tiaret (Huis clos)  
MCB Oued Sly - SKAF Khemis Miliana  
RC Kouba - ES Mostaganem  
WA Mostaganem - JS Guir Abadla  
SC Mecheria - CR Témouchent  
ASM Oran - O Médéa

### Groupe Centre-Est

Olympique Magrane - MSP Batna  
E Sour Ghoulane - USM El Harrach (Huis clos)  
HB Chelghoum-Laid - AS Ain M'ilia  
JS Bordj Menaïel - IB Khemis El-Khechna  
CA Batna - AS Khroub  
MO Constantine - MC El Eulma  
Olympique Akbou - NRB Teleghma  
USM Annaba - IRB Ouargla

## LNFA

## Le NA Hussein-Dey écope de deux matchs à huis clos

Le NA Hussein-Dey a été sanctionné de deux matchs à huis clos, suite aux incidents ayant émaillé le match des "Sang et Or" contre le RC Kouba (1-2) disputé samedi dernier au stade 20-Août 55 (Alger), pour le compte de la 25<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Ouest, a indiqué, mardi, la Ligue nationale de football amateur (LNFA) Le premier match à huis clos a été infligé au NAHD en raison de "jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique à la 9', 16', 24' et 79e minutes de jeu par leurs supporters, 3<sup>e</sup> infraction. (Art 49 - Décision de la FAF du 07/12/2019).

Le deuxième match à huis a été décidé par la commission de discipline pour "envahissement du terrain par le public entraînant un arrêt momentané de la rencontre" (Art 47 Chapitre II), précise l'instance chargée de la gestion de la compétition. Outre les deux matchs à huis clos, le NA Hussein-Dey devra s'acquitter de trois amendes. La première (10.000 DA) "pour utilisation des fumigènes dans les tribunes à la 37 minutes de jeu par leurs supporters", la deuxième de 60.000 DA pour "jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique à la 9', 16', 24' et 79e minutes de jeu par leurs supporters", et la troisième de 40.000 DA pour "envahissement du terrain parle le public entraînant un arrêt momentané de la rencontre" (Art 47 Chapitre II). Ces décisions ont été prises après étude de la feuille du match, la lecture des rapports des officiels de match, ainsi que l'audition du secrétaire de l'équipe du NAHD, selon la même source. Pour rappel, le RC Kouba occupe la 2<sup>e</sup> place du classement du groupe Centre Ouest avec 57 points, à cinq longueurs du leader l'ES Mostaganem. De son côté, le NA Hussein-dey est logé à la 12<sup>e</sup> position avec 28 points à l'issue de la 25<sup>e</sup> journée de compétition.

## LIGUE DES CHAMPIONS - FINALE

## ALLER

## L'Algérien Ghorbal dirigera ES Tunis - Al Ahly

La Confédération africaine de football a désigné l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal pour diriger la finale aller de la Ligue des champions qui opposera l'Espérance de Tunis et Al Ahly d'Egypte, le 18 mai au stade Hammadi Agrebi de Radès (Tunisie), à partir de 20h00. Ghorbal sera assisté par ses compatriotes Mokrane Gourari et Abbas Akram Zerhouni, tandis que le Mauritanien Dahane Beida sera l'arbitre de la VAR. Le club égyptien avait validé son billet pour la finale aux dépens du club congolais TP Mazembe (Aller: 0-0/ Retour: 3-0), alors que l'Espérance a éliminé les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (Aller: 0-1 / Retour: 1-0). Le match retour aura lieu le 25 mai au stade du Caire, à partir de 18h00, rappelle-t-on.

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE NATATION ANGOLA-2024

## Le président de la Fédération fait le bilan de la participation algérienne

Le président de Fédération algérienne de natation (FAN) Nacer eddine Zahafi, a qualifié mardi de "positif" le bilan de l'équipe nationale au vu "du nombre de médailles" décrochées aux Championnats d'Afrique disputés à Luanda (Angola) du 30 avril au 5 mai 2024.

dernier, où nous avons décroché 23 médailles. C'est un indice positif, surtout avec l'éclosion de jeunes nageurs à l'image de Lilia Midouni (19 ans) et la confirmation des anciens comme Rania Nefsi et Amel Melih, a-t-il ajouté. La sélection algérienne (messieurs/dames) a pris part aux Championnats d'Afrique avec un total de dix nageurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Mouloud Bouchendouka et Elyès Nefsi, en l'absence du trio : Abdallah Arjdoune, Moncef Belamane, et Oussama Sahnoune.

### LES CHANCES DE QUALIFICATION AUX JO-2024 RESTENT INTACTES

Concernant l'échec des nageurs algériens à réaliser jusque-là les minimas qualificatifs aux JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), le président de l'instance fédérale s'est dit "optimiste". "Le délai des qualifications arrive à terme le 23 juin prochain, les chances de nos athlètes restent intactes d'autant que la plupart d'entre eux vont participer à des meetings qualificatifs au rendez-vous olympique prévus en Europe, à l'image du circuit annuel "Mare Nostrum" en juin (regroupant trois meetings, NDLR). La meilleure performance algérienne aux championnats d'Afrique Open remonte au rendez-vous de Tunisie en août 2022, qui a vu les messieurs remporter le titre pour la première fois de l'histoire, en plus de la deuxième place décrochée au classement général mixte. Le président de la FAN a profité de sa présence dans la



capitale angolaise pour s'entretenir avec ses homologues présidents de fédérations africaines et arabes pour renforcer les relations et échanger les expertises.

Le premier responsable de la FAN s'est réuni également avec le président de la Fédération inter-

nationale (World Aquatics) le Koweïtien Hussain Al-Musallam "qui nous a proposé de l'aide et a accepté la proposition de l'Algérie de se porter candidate à l'organisation des championnats arabe et d'Afrique prévus en 2025 et 2026", a-t-il conclu.

## JUDO / RANKING OLYMPIQUE

## Amina Belkadi (-63 kg) gagne six places, Dris Messaoud (-73 kg) glisse d'une place

La judokate algérienne Amina Belkadi (-63 kg), médaillée de bronze au Grand Prix de Douchanbé (Tadjikistan) samedi dernier, s'est hissée à la 18<sup>e</sup> place selon le nouveau classement olympique de la Fédération internationale (IJF), et est virtuellement qualifiée aux JO de Paris 2024, tout comme son compatriote Dris Messaoud (-73 kg) qui a pourtant perdu une place et occupe la 15<sup>e</sup> position. Amina Belkadi (-63 kg) qui occupait la semaine dernière la 24<sup>e</sup> place au classement olympique de sa catégorie avec 2512 points, a gagné six places et 490 points supplémentaires dans le nouveau Ranking qui lui ouvrent grandes les portes des JO 2024. Les prochains rendez-vous internationaux entre autres les

mondiaux d'Abu Dhabi, seront une occasion pour la championne d'Afrique en titre pour consolider sa qualification. De son côté, le triple champion d'Afrique Dris Messaoud (-73 kg), absent au Grand Prix de Douchanbé, est toujours qualifié aux Jeux olympiques 2024 malgré la perte d'une place par rapport au dernier classement. Le natif d'Oran occupe la 15<sup>e</sup> position avec 3106 points, sachant que les 22 premiers sont directement qualifiés aux JO-2024. Le troisième judoka algérien concerné par la course à la qualification olympique dans la catégorie (-100 kg), Yasser Bouamar recule de deux places et se positionne au 40<sup>e</sup> rang avec 1310 pts. Un total de points qui lui permet d'intégrer le quota de qualification conti-

mental. En revanche, Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) qui est logé à la 41<sup>e</sup> place de la nouvelle édition du classement olympique n'est pas dans le quota de qualification continental et devra faire plus lors des prochaines compétitions pour espérer décrocher le précieux sésame. Pour rappel, les quatre judokas algériens, Dris Messaoud (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames, seront en lice aux prochains championnats du monde individuels qui se dérouleront du 19 au 23 mai à Abu Dhabi (Emirats arabes unis). La période de qualification aux Jeux olympiques de Paris s'étalera jusqu'en juin 2024.

## CHAMPIONNATS ARABES D'ATHLÉTISME U20

## Médaille d'argent pour Anes Chaouati au 10 000 m marche

L'Algérien Anes Chaouati s'est adjugé la médaille d'argent du 10.000 m marche (garçons), mercredi matin pour le compte de la première journée des Championnats arabes d'athlétisme (garçons et filles) des moins de 20 ans (U20) qui se déroulent à Ismaïlia en Egypte (8-11 mai). Pour la première finale inscrite au programme de la première journée du rendez-vous arabe d'Ismaïlia, Chaouati a pris la deuxième place, parcourant la course en 43:30.50, derrière le

Tunisien Ryan Al Shami (43:16.74), médaillé d'or et devant le Marocain Ayoub Al Ghazrani (43:35.97), médaillé de bronze. Cette performance a permis à l'Algérien de composer son billet pour les Championnats du monde des U20 qui se dérouleront du 26 au 31 août 2024 à Lima au Pérou. La sélection algérienne d'athlétisme prend part aux Championnats arabes des U20 avec un effectif composé de 29 athlètes (21 garçons et 8 filles). Les représentants algériens chez les

garçons sont : Adem Abdelkader Benyache (100 m et 200 m), Ahmed Rached Rahab (200 m, 400 m), Youcef Chérif Abderrahmane Morceli ((400 m), Seifeddine Mouloud Hafe-si (800 m), Anes Jaihi (1500 m, 3000 m steeple), Abdallah Mohamed Islam Harek ((1500 m, 3000 m), Mohamed Boutagja (3000 m, 5000 m), Zahreddine Gasmî (110 m haies), Abdennour Bourmakî (400 m haies), Abdeljalil Alhégari (400 m haies), Abdelalâi Bensaad (3000 m steeple), Anes Chaouati ( 10.000 m

marche), Yasser Radaouia (10.000 m marche), Abderraouf Merah (hauteur), Younes Ayachi (hauteur), Abderrahmane Jaber (hauteur et longueur), Louai Al Amraoui (longueur), Mazigh Soukri (triple saut), Ayoub Guelati (lancer disque), Younes Khetal (lancer marteau), Walid Touati (décathlon, 100 m haies, relais 4x100m et relais 4x400m). Chez les filles, l'Algérie est représentée par : Narimene Defnoune (100 m et 100 m haies), Lina Maria Kedal (800 m, 200 m), Hayat

Anfal Azaidj (800 m et 1500 m), Nesrine Abed (1500 m), Malak Belhadi (100 m haies), Wissal Herkas (longueur et triple saut), Chaïma Aoudia (heptathlon), Manel Kehloune (heptathlon, javelot, relais 4x100 m). Outre l'Algérie et l'Égypte (pays organisateur), le rendez-vous arabe d'Ismaïlia enregistre la participation de 14 pays : Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes Unis, Bahreïn, Qatar, Soudan, Sultanat d'Oman, Irak, Yémen, Libye, Maroc, Liban, Djibouti et Tunisie

## COUPE D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL

## Le programme des quarts de finale messieurs

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball 2024, seniors messieurs, prévus samedi à 17h00:  
**A Messelmoun :** JS Messelmoun - NRB Ourmes  
**A Tlemcen :** WA Tlemcen - CASTEL Batna  
**A Bejaia :** MB Bejaia - ES Sétif  
**A Ouled Adouane :** JSC Ouled Adouane - EF Ain Azel.

## HANDBALL/ EXCELLENCE MESSIEURS

## Le programme de la 22e journée

Programme de la 22<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence (messieurs), prévue jeudi et vendredi :  
**Groupe A / Vendredi (15h00) :**  
HBC El-Biar - ES Ain Touta  
O. Maghnia - O. El-Oued  
IC Ouargla - CHB Zighout Youcef  
MC Saïda - MM Batna  
ES Arzew - OM Annaba  
CRB Mila - ES Constantine

**Groupe B / Jeudi (15h00) :**  
M Bordj Bou Arreridj - JSE Skikda

**Vendredi (15h00) :**  
NRKG Alger - CS Bir Mourad Rais  
MC Oued Tlélat - AB Barika  
CRBEE Alger-Centre - JS Saoura  
MC Alger - C.Chelghoum-Laid  
CR Bordj Bou Arreridj - OB Metlili

## BASKET /SUPER-DIVISION

## Le programme de la 29e journée

Programme de la 29<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), prévue vendredi à 15h00 :  
M Ouled Chebel - ASS Oum El Bouaghi  
OS Bordj Bou Arreridj - NA Hussein-Dey  
Rouiba CB - USM Blida  
TRA Draria - CSC Gué de Constantine  
CRB Da Beïda - NB Staouéli  
CR Béni Saf - MC Alger  
PS El Eulma - WO Boufarik  
US Sétif - USM Alger

## NATIONALE 1 DAMES (TOURNOI POUR LE TITRE)

## Le programme des rencontres

- **Jeudi 10 mai / 1<sup>er</sup> journée :**  
GS Cosider - Hussein-Dey Marine (16h00)  
MC Alger - MT Sétif (18h00)  
-- **Vendredi 11 mai / 2<sup>e</sup> journée :**  
MT Sétif - Hussein-Dey Marine (15h00)  
MC Alger - GS Cosider (17h00)  
-- **Samedi 12 mai / 3<sup>e</sup> journée :**  
GS Cosider - MT Sétif (14h00)  
Hussein-Dey Marine - MC Alger (16h00)

NB : les deux premiers à l'issue du Tournoi pour le titre se qualifient en finale, qui se jouera en deux manches gagnantes (aller, retour, plus belle éventuelle).



LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

# Dortmund élimine le PSG et va en finale

Le Paris Saint-Germain, trop peu inspiré et imprécis, a été battu une nouvelle fois par Dortmund mardi (1-0) et éliminé en demi-finale de Ligue des champion, aux portes de la finale à Wembley. Un nouveau grand regret dans l'histoire européenne du club de la capitale, qui ne jouera pas une seconde finale.

Paris avait pourtant les armes offensives et les arguments nécessaires pour sortir le "BVB", un club largement à sa portée. "Nous sommes l'armée du PSG et rien ne pourra nous arrêter", avait même prédit une banderole du Parc des princes des grands soirs. Mais comme à l'aller (1-0), ils n'ont mis ni assez d'intensité ni assez d'envie - surtout en première période - pour rééditer l'exploit de Barcelone et renverser la situation. Ironie de l'histoire, le PSG avait ouvert sa campagne européenne en septembre en battant 2-0 au Parc le "BVB". Dortmund était cette fois trop bien organisé et suffisamment placé pour se faire surprendre par les attaquants parisiens. Et quand les Allemands l'ont été, ils ont été encore une fois sauvés par leur poteaux. A quatre reprises. Après le double-poteau de Mbappé et Marquinhos dans la Ruhr, ce sont Warren Zaire-Emery (47e) et Nuno Mendes (61e) qui ont touché mardi soir les montants.

Puis en fin de match, c'est Kylian Mbappé qui a frappé sur la barre transversale (86e), alors que Paris poussait sans parvenir à percer le mur jaune. Avant que Vitinha la trouve encore une fois sur une frappe puissante (88e). Paris aura donc touché 14 fois les montants adverses cette saison dans la compétition - dont six fois contre Dortmund - un record.

Après une première période où ils ont eu la possession du ballon sans en faire grand chose, ils sont revenus des vestiaires avec de meilleures intentions. Mais il



aurait fallu commencer le match différemment pour espérer quelques chose pour Paris, qui a aligné l'équipe la plus jeune en demi-finale depuis 2009 selon le statisticien Opta. Sur leur point faible, les coups de pieds arrêtés, ils ont été punis par le "BVB" et Mats Hummels qui a pris le dessus sur Lucas Beraldo et a trompé Donnarumma, qui n'est pas sorti, d'une tête piquée (1-0, 50e).

## MBAPPÉ TROP DISCRET

Pas assez inspirés, ils n'ont une nouvelle fois pas assez utilisé la profondeur, pourtant possible avec la vitesse de Dembélé et Mbappé. Face au jeu ennuyeux proposé par les Parisiens, on pouvait se demander s'ils avaient bien réalisé qu'ils jouaient pour une place en finale. Même s'ils se sont davantage montrés dangereux en seconde période, ils ont encore été trop imprécis à l'image de la frappe de Gonçalo Ramos - préféré à Barcola - largement au dessus (60e) ou la tête de Marquinhos (83e). En tout sur les deux confrontations: plus de trente tirs et six poteaux. "Il a manqué l'efficacité. Ils ont marqué deux buts, un sur corner et un autre dans la profon-

deur (à l'aller NDLR), sur une phase qu'on avait travaillée. Ce sont de petits détails", a réagi le capitaine Marquinhos. Cette saison, le PSG n'avait jamais enchaîné deux mauvais matches en phase d'élimination directe et semblait meilleur dos au mur. Mieux encore, Paris n'avait jamais perdu contre Dortmund au Parc, qui n'y avait jamais marqué. Ce fut le pire soir mardi pour contredire ces statistiques, tant la finale semblait atteignable.

La star française, Kylian Mbappé, qui a vécu son dernier match de C1 au Parc des Princes avec Paris, n'a toujours pas montré son meilleur visage. Depuis l'annonce à sa direction de son départ, le N.7 a été loin de son meilleur niveau en Ligue des champions, et ne finira donc pas en beauté avec Paris. Echouer contre Dortmund, alors que tout semblait sourire aux Parisiens cette saison - jusqu'au tirage au sort de la phase finale - est sans aucun doute une grosse déception pour le club. "On est très triste et déçu car on a touché six montants, on méritait de gagner", a réagi le président du club Nasser Al-Khelaifi en zone mixte. Il faudra forcément du temps pour digérer ces deux défaites consécutives.

## Mbappé, une sortie par la petite porte du Parc des Princes

Kylian Mbappé, qui jouait mardi soir contre Dortmund (défaite 1-0) sa dernière rencontre de Ligue des champions au Parc des Princes avec le Paris SG, a globalement raté le match qui aurait pu être l'apogée de sa carrière au club avant de partir au Real Madrid. Depuis la fuite dans la presse de son départ cet été, au lendemain de la double confrontation contre la Real Sociedad en février, où il avait marqué trois buts, Kylian Mbappé n'a réalisé aucun grand match dans la compétition reine. Même son doublé à Barcelone avait été éclipsé par les prestations d'Ousmane Dembélé, Bradley Barcola et Vitinha. La soirée de mardi fut comme le point d'orgue au divorce avec Paris entamé l'été dernier avec sa lettre annonçant qu'il ne prolongerait pas. Une séquence en particulier a montré que Kylian Mbappé a peut-être irrémédiablement décroché du collectif parisien. À la 38e minute, les Parisiens profitaient d'un temps mort pour aller boire et recevoir les dernières consignes du staff. Mais la superstar restait seule,

à plusieurs dizaines de mètres, pour jouer la touche. Le capitaine Marquinhos a sprinté pour aller lui parler, puis Gonçalo Ramos. La titularisation en pointe surprise de celui-ci, pourtant, avait donné à Mbappé sa position préférentielle sur l'aile gauche. Mais le sentiment qu'il n'était pas dans un grand soir est vite apparu. Loin d'être galvanisé par le public en fusion du Parc des Princes, Kylian Mbappé a complètement raté le premier acte. Rien de ce qu'il a tenté n'a réussi: tir mou pour reprendre un ballon en cloche d'Ousmane Dembélé (7e), rateau inefficace pour s'emparer le ballon depuis le milieu de terrain (15), dribble raté amenant une récupération de Dortmund (17) ou une sortie de balle (25), perte d'un nouveau ballon sur un contrôle raté (27), puis sur une déviation ratée (30)...

## PAS DE RÉPIT

Mbappé a peut-être aussi vu sa carrière au PSG défilier lorsqu'il a repris trop mollement à bout portant un centre - certes maladroit - de Fabian Ruiz. Gregor Kobel s'est empa-

ré facilement du ballon (34). La glissade dans la surface du numéro 7, deux minutes plus tard, symbolisait les ratés de sa première moitié de match. Dortmund a aussi su le museler sur les rares instants de danger qu'il a pu amener; comme lorsque Ryerson puis Brandt l'ont chassé pour l'empêcher de frapper alors qu'il se recrait (31). Et le capitaine vétéran Mats Hummels est souvent monté sur lui pour décourager toute velléité de dribble. Kylian Mbappé a voulu changer le cours des choses, éliminer son apathie au retour des vestiaires. En deuxième mi-temps, sans doute conscient de devoir laisser briller ses coéquipiers parce que lui était trop surveillé, il s'est montré altruiste en livrant notamment deux centres au cordeau. L'un aurait pu amener un but mais Warren Zaire-Emery trouva le poteau de près après une déviation de Gonçalo Ramos (46). Il a aussi eu l'occasion de tirer lors d'un moment de répit mais sa position lointaine l'a obligé à trop lever le ballon (73). L'instant d'avant, Bradley Barcola, entré à la place de Ramos, avait hésité

à lui faire la passe sur une contre-attaque, signe d'une forme de doute sur l'état de forme de son aîné. Les échecs sont revenus avec force en fin de rencontre. Le signal a été envoyé par une talonnade manquée à la 79e, puis dans la foulée une frappe en angle fermée repoussée par Kobel. Puis par une reprise qui a étrangement rebondi avant d'aller s'écraser sur la barre ont scellé son inefficacité. Qu'il s'effondre dans la surface en toute fin de match sans récolter de pénalty, après avoir échoué à devancer la charnière centrale du "BVB", semblait presque anecdotique. Mais il est tombé à nouveau tout seul lorsqu'il a été lancé en profondeur par Barcola à la dernière seconde du match. Le joueur a été lucide auprès des journalistes: "J'ai essayé d'aider au mieux, je pense être le premier à être visé quand je dis qu'il fallait être efficace, je suis celui qui doit marquer." La performance de Mbappé, mains sur les hanches au coup de siffler final, interroge d'autant plus que Paris n'a pas démerité en se créant plusieurs occasions.

CHELSEA

## Thiago Silva rejoindra Fluminense à l'issue de la saison !

C'était dans l'air depuis plusieurs jours. Alors que Thiago Silva avait annoncé son départ de Chelsea à l'issue de la saison, beaucoup de médias annonçaient qu'il retournerait à Fluminense. C'est désormais chose faite alors que son club formateur a officialisé la nouvelle ce mardi.

Au fil d'une carrière riche à travers l'Europe, Thiago Silva s'est forgé une solide réputation. Légendaire à l'AC Milan dont il a porté les couleurs entre 2009 et 2012, «O Monstro» a exporté ses talents au PSG. Un passage auréolé de succès qui a permis de solidifier encore plus son image de légende du football. Défenseur d'élite et fiable physiquement, le Brésilien a parfois été raillé pour ses failles mentales. Pour autant, son leadership et ses qualités défensives uniques ont vite rétabli le respect sur son nom alors qu'il a échoué à remporter la Ligue des Champions avec le club de la capitale.

Durant quatre ans, Thiago Silva a vécu son rêve bleu à Chelsea et s'est justement avec les pensionnaires de Stamford Bridge que Silva a remporté la seule coupe aux grandes oreilles de sa carrière. Arrivé dans la capitale anglaise après avoir conquis Paris, le Brésilien a connu les montagnes russes avec les pensionnaires de Stamford Bridge. Mais à presque 40 ans, le défenseur est arrivé au bout de son aventure dans la cité anglaise. Sans surprise, l'écurie londonienne et l'ancien joueur du PSG ont annoncé hier matin la fin de leur union à la fin de la saison 2023-24. Chelsea a publié un communiqué de presse où le principal intéressé a adressé un émouvant message au club ainsi qu'à ses supporters. Il a surtout précisé que ce n'étaient pas des adieux, mais un au revoir.

## UN RETOUR AUX SOURCES À FLUMINENSE

Dès lors, beaucoup s'interrogeaient sur l'avenir du défenseur de bientôt 40 ans. Encore performant, l'ancien capitaine de la Selecao avait l'opportunité de jouer encore au haut niveau pendant quelques années. Pourtant, beaucoup faisaient écho d'un choix du cœur en rejoignant l'un de ses premiers clubs : Fluminense. Le club de Rio de Janeiro tenait la corde ces dernières semaines et la nouvelle a été officialisée ce mardi par la formation brésilienne. Selon plusieurs informations, le joueur de 39 ans aurait signé jusqu'en 2026 avec son club formateur.

Dans un live sur Instagram avec Mario Bittencourt, le président du Flu, Silva a fait part de sa grande joie à l'idée de revenir à la maison : «très heureux de rentrer à la maison. Nous parlions au fil des mois. Ce fut une décision difficile, sur le plan personnel et familial. Mon plus grand atout est ma famille et je vais la laisser ici un instant. Isabelle (Silva, épouse) m'a demandé où je voulais aller, où je serais heureux. Nous sommes de plus en plus ensemble. Pour ceux qui jugeaient, elle a été la première à me dire d'y aller.» Avec son club de cœur, Thiago Silva va également retrouver Marcelo, son ancien coéquipier en sélection.



HAÏTI

## Les États Unis préparent le terrain au déploiement d'une force de sécurité

L'armée américaine a indiqué mardi avoir commencé à déployer en Haïti des éléments précurseurs à l'envoi d'une force multinationale de sécurité sous leadership kenyan dans ce pays en proie à la violence des gangs et une grave crise humanitaire.



"L'US Southern Command (le Commandement sud de l'armée américaine) a coordonné plusieurs vols d'avions militaires américains transportant du personnel civil sous contrat, du matériel et des fournitures à l'aéroport international Toussaint Louverture" de Port-au-Prince, selon un communiqué. "Ce personnel travaillera aux côtés des responsables de l'aéroport haïtien pour sécuriser l'équipement et les fournitures qui sont arrivés en Haïti", a-t-on

ajouté de même source. "Cette mission est rendue possible grâce à la coordination et au soutien continus des parties prenantes haïtiennes qui s'efforcent de maintenir l'aéroport ouvert et de poursuivre les opérations", a encore souligné l'armée américaine. Ces éléments

d'avant-garde doivent préparer le terrain à l'arrivée d'une force multinationale de sécurité dirigée par le Kenya, lequel avait mis son déploiement en suspens dans l'attente de l'entrée en fonctions d'un conseil de transition, ce qui a été fait la semaine dernière. Interrogé sur

le déploiement de cette force, le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller, a indiqué qu'aucune date n'a été rendue publique pour des raisons de "sécurité opérationnelle", "mais c'est quelque chose que nous nous efforçons de réaliser dès que possible". Les États-Unis entendent contribuer financièrement et en équipements à cette force mais sans y participer avec des troupes ou policiers. Haïti pâtit depuis des dizaines d'années d'une instabilité sécuritaire et politique chronique. Mais depuis fin février, les gangs, dont la violence ravageait déjà des pans entiers du territoire, ont lancé des attaques coordonnées contre des sites stratégiques dans la capitale, disant vouloir renverser Ariel Henry, alors Premier ministre. Il a officiellement quitté ses fonctions et c'est désormais un conseil de transition qui gouverne Haïti, avec pour tâche de tenter de rétablir l'ordre public.

R. I.

POUR BLOQUER UNE ÉVENTUELLE INTERDICTION

## TikTok dépose plainte et poursuit en justice le gouvernement américain

La plateforme de divertissement vidéo en ligne, TikTok et sa société mère chinoise ByteDance ont déposé plainte contre le gouvernement américain au sujet d'une loi obligeant ByteDance à vendre l'application ultra-populaire sous peine de faire face à une contestation à l'échelle nationale. par son interdiction dans le pays. Le président américain Joe Biden a signé le mois dernier un projet de loi interdisant TikTok après son adoption par les deux chambres du Congrès américain. "Le Congrès a pris la mesure sans précédent de cibler et d'interdire expressément TikTok : un forum en ligne dynamique pour la parole et l'expression protégées utilisé par 170 millions d'Américains pour créer, partager et visionner des vidéos sur Internet", a déclaré TikTok dans la pétition déposée à la Cour d'appel du

circuit du district de Columbia, ajoutant que « Pour la première fois dans l'histoire, le Congrès a promulgué une loi qui soumet une plateforme de parole unique et nommée à une interdiction permanente à l'échelle nationale et interdit à chaque Américain de participer à une plateforme unique en ligne. communauté comptant plus d'un milliard de personnes dans le monde. » TikTok a souligné dans la pétition que la loi – la Loi sur la protection des Américains contre les applications contrôlées par des adversaires étrangers – est inconstitutionnelle. "L'interdiction de TikTok est si manifestement inconstitutionnelle, en fait, que même les promoteurs de la loi ont reconnu cette réalité et ont donc essayé avec force de décrire la loi non pas comme une interdiction du tout, mais simplement comme une réglementation de la propriété de TikTok", a déclaré TikTok. La loi ne donne à ByteDance que 270 jours

pour vendre TikTok à un acheteur non chinois, avec la possibilité d'une prolongation de 90 jours si le président américain le juge nécessaire. "Mais en réalité, il n'y a pas de choix", a déclaré TikTok, soulignant que le "désinvestissement qualifié" exigé par la loi pour permettre à TikTok de continuer à opérer aux États-Unis n'est tout simplement pas possible : ni commercialement, ni technologiquement, ni légalement. L'interdiction de TikTok, invoquant des préoccupations infondées en matière de sécurité nationale en raison de sa propriété chinoise, a suscité de nombreuses critiques de la part de divers milieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des États-Unis, avec des personnes remettant en question les motivations derrière la suppression de l'application populaire par Washington et soulevant des inquiétudes sur les droits constitutionnels et le principe de concurrence loyale est violé.

R. I.

CHUTE DE DEUX DALLES DE BÉTON SUR UN CHANTIER À MADRID, ESPAGNE

## Morts de deux ouvriers et ouverture d'une enquête

Deux ouvriers ont été retrouvés morts sur un chantier d'immeuble à Madrid après l'effondrement de dalles de béton sur eux, ont annoncé les secours. "Toutes nos condoléances après le décès des deux ouvriers dans l'effondrement d'un immeuble en cours de réhabilitation. Leurs familles et amis peuvent compter sur le soutien et l'affection de Madrid. Qu'ils reposent en paix", a réagi sur les réseaux sociaux le maire de Madrid, José Luis Martínez-Almeida. Les deux victimes s'étaient retrouvées coincées dans la matinée "après la chute de deux dalles de béton" et il avait fallu aux secouristes huit heures pour dégager les corps, avec "une structure instable". Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances de cet accident.

R. I.

ALORS QUE LA RÉGION ENDURE UNE CANICULE SUFFOCANTE

## L'Indonésie connaît des températures les plus élevées depuis 40 ans

L'Indonésie a connu le mois d'avril le plus chaud depuis plus de quatre décennies, a déclaré hier, un haut responsable de l'agence météorologique, alors que la région endure une canicule suffocante et que les températures mondiales continuent de battre des records. "La température moyenne de l'air en avril 2024 a été la plus élevée par rapport aux mois d'avril de la période 1981-2023", a déclaré aux médias Achmad Fachri Radjab, chef du centre d'information sur le changement climatique de l'agence de météorologie,

climatologie et géophysique (BMKG). Ces dernières semaines, une chaleur extrême a frappé l'Asie, de l'Inde aux Philippines, provoquant des décès par insolation et des fermetures d'écoles. L'Indonésie a enregistré une température moyenne de l'air de 27,7 degrés Celsius en avril, la plus élevée pour ce mois depuis 1981, battant de 0,1 degré la dernière température moyenne d'avril la plus élevée, établie en 2016, selon les données du BMKG. Cela représente aussi une augmentation de près d'un degré Celsius en avril de cette année par

rapport à la température moyenne du mois de 26,85 degrés Celsius pour la période de 1991 à 2020, a déclaré l'agence. "Cette année, la température a été supérieure de 0,89 degré à la moyenne (pour cette période)", a déclaré M. Radjab. "Pour ce qui est des causes, de nombreux facteurs, non seulement climatiques mais aussi environnementaux, doivent avoir une influence", a-t-il ajouté. Plus de cent records de température sont tombés à travers le Vietnam en avril, et des records de chaleur ont aussi été battus au Bangladesh et en Birmanie.

CHILI

## Le chef d'un groupe « mapuche » condamné à 23 ans de prison

La justice chilienne a condamné le principal dirigeant d'un groupe radical mapuche, Hector Llaitul, à 23 ans de prison pour plusieurs attaques contre la police et des entreprises forestières dans le cadre de sa lutte pour la récupération des "terres ancestrales" indigènes. Le tribunal de la ville de Temuco, dans le sud du Chili, a condamné Hector Llaitul, 56 ans, à quinze ans d'emprisonnement pour violation des lois sur la sécurité, à cinq ans pour vol et à trois ans pour agression contre les autorités. Hector Llaitul, en détention depuis près de deux ans dans une prison de Concepcion, dans le sud du pays, est le fondateur et dirigeant de la Coordination Arauco Mallico (CAM), considérée par les autorités comme une organisation criminelle. A la fin des années 1990, la CAM a entamé une campagne contre les entreprises forestières, multipliant sabotages et incendies de machines. Ses membres ont en outre occupé plusieurs propriétés privées ou se sont affrontés à la police. La défense d'Hector Llaitul a annoncé qu'elle demanderait l'annulation du procès au motif que l'enquête avait été "biaisée". Le dirigeant mapuche a déjà passé près de dix ans derrière les barreaux pour possession illégale d'armes et attaques contre les autorités, entre autres crimes.

R. I.

ROYAUME UNI

## Le géant britannique Astrazeneca arrête la commercialisation de son vaccin contre le Covid

Le géant pharmaceutique britannique Astrazeneca a annoncé hier, qu'il retirait de la vente son vaccin contre le Covid-19 Vaxzevria, l'un des premiers mis sur le marché pendant la pandémie, suite à une chute de la demande. Le groupe fait état d'un "surplus de vaccins mis à jour" face aux différents variants du virus, et un "déclin de la demande pour le Vaxzevria, qui n'est plus fabriqué ou distribué", dans un communiqué, rapportant, hier, des médias. "AstraZeneca a par conséquent pris la décision d'initier le retrait de l'autorisation de marketing du Vaxzevria en Europe", selon ce communiqué. L'autorité européenne du médicament, l'EMA, a écrit la veille sur son site que l'autorisation de vente du Vaxzevria avait été retirée "à la demande du détenteur de l'autorisation de marketing", à savoir le laboratoire pharmaceutique. Le groupe va aussi "travailler avec les autres régulateurs dans le monde pour initier des retraits d'autorisations de marketing pour le Vaxzevria là où il n'y a pas de future demande attendue pour le vaccin". Dans son communiqué, Astrazeneca dit vouloir "conclure ce chapitre". Une source proche d'Astrazeneca, citée par des médias, a souligné qu'il n'y avait "plus eu de ventes depuis un certain temps". "Nous sommes incroyablement fiers du rôle que le Vaxzevria a joué pour mettre fin à la pandémie", ajoute le communiqué qui affirme que "selon des estimations indépendantes, plus de 6,5 millions de vies ont été sauvées lors de la seule première année d'utilisation" du sérum, "et plus de trois milliards de doses ont été distribuées dans le monde".

R. I.



LE SG- ADJOINT JEAN-PIERRE LACROIX AU CS DE L'ONU

# « Les progrès vers la détermination du statut définitif d'Abyei au point mort »

Les progrès politiques vers la détermination du statut définitif de la région contestée d'Abyei et la résolution des problèmes liés à la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud sont "au point mort" depuis le déclenchement de la guerre au Soudan entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF), un groupe paramilitaire, a constaté, au Conseil de sécurité, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix.

Venu présenter le dernier rapport en date du Secrétaire général de l'ONU sur la situation à Abyei, situé à la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud, M. Lacroix a fait état, mardi d'une "impasse", ce territoire frontalier revendiqué par les deux États limitrophes faisant l'objet d'un différend alors qu'il est supposé être une zone démilitarisée et exempte d'armes, conformément à l'Accord du 20 juin 2011 et aux résolutions du Conseil. Le Comité de haut niveau sur Abyei ne s'est pas réuni depuis un an, a illustré l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Hanna Tetteh en attirant l'attention sur les implications considérables du conflit soudanais sur la sécurité et la situation humanitaire du Soudan du Sud. L'afflux de plus de 630.000 réfugiés et rapatriés fait peser une pression croissante sur l'accès déjà limité de la population à la nourriture, à l'eau et aux services essentiels



de santé. En outre, a-t-elle ajouté, ce conflit entraîne une grave crise économique dans un pays fortement dépendant de ses exportations pétrolières, l'interruption des livraisons, et l'inondation des champs pétrolifères, ont exacerbé une situation déjà "désastreuse", a déploré la haute fonctionnaire. Le représentant du Soudan a souligné l'attachement de son pays aux cadres politiques et juridiques qui gèrent la situation actuelle à Abyei, dont la présence de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA). Il a cité l'Accord de 2011 et les accords de coopération entre le Soudan et le Soudan du Sud, passant en revue le détail de ces accords

notamment pour ce qui est du statut définitif d'Abyei. Le représentant sud-soudanais a, lui, assuré que son pays "est prêt à travailler" avec la FISNUA et d'autres parties concernées pour relever les défis à Abyei et faire progresser le processus de paix dans la région, et que le Soudan du Sud restait déterminé à promouvoir la paix à l'intérieur de ses frontières, faisant valoir les efforts du Président Salva Kiir pour remédier aux tensions intercommunautaires dans le pays. Le Soudan et le Soudan du Sud revendiquent tous deux la propriété d'Abyei, dont le statut n'est pas résolu après que le Soudan du Sud est devenu indépendant du Soudan en 2011.

ALORS QUE L'ÉTAT-MAJOR FRANÇAIS DÉMENT LEUR PRÉSENCE EN UKRAINE

## Un ex-agent de la CIA affirme qu'« ils y sont et reviendront à Paris dans des cercueils »

Pour l'ex-agent de la CIA, Larry Johnson, le président français, Emmanuel Macron « a déjà envoyé des troupes en Ukraine » estime-t-il, sur la chaîne YouTube Judging Freedom, indiquant qu'« ils auront un triste sort ». Affirmant que « des éléments de la Légion étrangère française sont déjà en Ukraine », l'ex-agent américain de la CIA a déclaré que « ce n'est pas officiel, mais on peut le dire et en envoyant la Légion étrangère, ils n'envoient pas réellement des troupes françaises. Mais ce sont des Français, ils

savent manier l'artillerie, et ils sont allés en première ligne » et de conclure « Ils reviendront à Paris dans des cercueils », a-t-il indiqué. Ces envois sont symptomatiques du "désespoir de l'Otan", qui s'enferme dans des actions provocatrices. Les exercices nucléaires récemment annoncés par la Russie sont un "message très clair" envoyé par Moscou face à ces manœuvres occidentales, a ajouté Larry Johnson. Interrogé par Libération sur la présence de légionnaires sur le front, l'état-major français avait assuré lundi dernier qu'il

n'y avait « pas de militaire français sur le sol ukrainien ». Il est à rappeler que le Président français avait soulevé à plusieurs reprises la question d'un envoi de troupes européennes en Ukraine, ces dernières semaines. Plusieurs États membres de l'Union européenne, comme l'Allemagne, avaient fait part de leur hostilité quant à cette option. Emmanuel Macron avait encore enfoncé le clou, affirmant qu'une percée russe des lignes de front amènerait "à se poser légitimement la question" d'envoi de troupes. R.I

LE MAE DE BIÉLORUSSIE SERGUEÏ ALEJNIK

## « L'Occident veut faire plonger la Biélorussie dans une crise économique »

Les pays occidentaux "veulent utiliser des instruments de sanctions" pour ralentir le développement économique de la Biélorussie, a dit le ministre biélorusse des Affaires étrangères dans un entretien au médias russe Sputnik. Les pays occidentaux « veulent utiliser des instruments de sanctions pour ralentir notre développement économique, afin de nous amener à une crise économique. Mais nous sommes devenus plus forts, nous nous sommes renforcés », a indiqué Sergueï Aleynik, chef de la diplomatie biélorusse. D'après le diplomate, l'Occident « n'est pas encore » en mesure de réaliser ses intentions. Il a souligné, dans ses réponses « la solidarité » des relations entre la Biélorussie et la Russie indiquant que « c'est une union forte ». Les relations entre la Biélorussie et les pays occidentaux se sont fortement détériorées depuis les élections présidentielles de 2020. Les pays occidentaux ont progressivement introduit des sanctions contre les responsables, entreprises et industries biélorusses. Une nouvelle étape s'est produite à cause du soutien de Minsk à l'opération spéciale russe en Ukraine. R.I

CHINE-SERBIE

## Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange 1er juillet

L'accord de libre-échange entre La Chine et la Serbie entrera en vigueur le 1er juillet prochain, a déclaré hier, le président chinois Xi Jinping, à partir de Belgrade, où il était en visite officielle, dans le cadre de sa tournée en Europe. Il s'agit de l'une des six mesures annoncées par le chef d'État de la République chinoise, Xi pour soutenir « la construction d'une communauté de destin sino-serbie » a-t-il déclaré, lors de la conférence de presse, animé conjointement avec son homologue serbe. R.I

SES ESSAIS EN MER ACHEVÉS

## Le 3e porte-avions chinois Fujian est rentrée au chantier naval de Shanghai

Le troisième porte-avions chinois, le Fujian, est rentré hier, au chantier naval Jiangnan de Shanghai, après avoir terminé ses premiers essais en mer. Au cours des essais en mer de huit jours, le Fujian a testé ses systèmes de propulsion, ses systèmes électriques et d'autres équipements, et a obtenu les résultats escomptés. Dans la prochaine étape, le porte-avions effectuera des tests de suivi selon les plans établis. R.I

MALDIVES

## Plus de 800 000 touristes enregistrés depuis janvier dernier

Les Maldives ont accueilli plus de 800 000 touristes jusqu'à depuis le début de l'année en cours ont rapport, hier, les médias locaux, citant les dernières statistiques du ministère du Tourisme des Maldives. Il s'agit d'une augmentation de 12 pour cent par rapport à l'année dernière et à la même période, selon les médias locaux. Les chiffres officiels montrent que la plus grande source de touristes du pays est la Chine, puisque 87 566 touristes chinois ont visité les Maldives jusqu'au 5 mai de cette année. Les Maldives s'efforcent actuellement d'atteindre un objectif de 2 millions d'arrivées de touristes d'ici la fin de cette année, ont indiqué les médias locaux. R.I

IL ASSURAIT UN VOL CARGO FRANCE/ISTANBUL

## Un avion-cargo atterrit sur le fuselage à l'aéroport d'Istanbul

Un avion-cargo a atterri hier, sur son fuselage à l'aéroport d'Istanbul, en Turquie, sans faire de victimes, selon les médias locaux. Cet incident s'est produit vers 8h30 heure locale (05h30 GMT) lorsque le train d'atterrissage avant d'un Boeing 763 appartenant à FedEx Airlines ne s'est pas ouvert « en raison de problèmes hydrauliques », a indiqué la chaîne de télévision NTV. Une vidéo diffusée par la chaîne montrait l'avion, "qui effectuait un vol cargo France/Istanbul", atterrissant sur le fuselage sur la piste. Les pompiers et le personnel soignant se sont rendus sur place, sans perte ni blessé. Des experts auraient été chargés d'enquêter sur l'incident. L'aéroport d'Istanbul est l'un des plus grands hubs aériens internationaux de la région. R.I

LE MINISTRE UKRAÏNIEN DE L'ÉNERGIE

## « Nos installations énergétiques sous les raids aériens russes »

Les installations énergétiques de toute l'Ukraine ont été la cible « de frappes aériennes massives » de la Russie, hier matin, a déclaré le ministre ukrainien de l'Énergie, Herman Galushchenko. L'attaque a visé des installations de production et de transport d'électricité dans les régions centrales de Poltava, Kirovograd et Vinnytsya, dans les régions occidentales de Lviv et d'Ivano-Frankivsk et dans la région méridionale de Zaporizhzhia, a écrit Galushchenko sur Facebook. Les équipements de trois centrales thermiques de la plus grande société énergétique privée d'Ukraine, DTEK, ont été endommagés lors de l'attaque, a indiqué la société dans un communiqué. Il s'agit de la cinquième attaque contre les installations énergétiques de la DTEK en moins de deux mois, selon le service de presse de la DTEK. La Russie a tiré 55 missiles, dont 50 missiles de croisière et un missile aérobalistique, et 21 drones sur l'Ukraine dans la nuit, a indiqué l'armée de l'air ukrainienne, ajoutant que 20 drones et 39 missiles avaient été abattus par la défense aérienne. Au moins deux personnes ont été blessées lors de l'attaque dans la région de Kiev, tandis qu'une autre personne a été blessée dans la région de Kirovograd, ont indiqué les autorités régionales. R.I



JOURNÉES INTERNATIONALES DU CINÉMA À SÉTIF

# L'Epi d'Or pour le court-métrage "Coup de pouce" d'Abdelkader Guidoum

Le court-métrage "Coup de pouce", du réalisateur algérien Abdelkader Guidoum a décroché l'Epi d'Or (1er prix) des 5<sup>es</sup> Journées internationales du cinéma de Sétif, clôturées mardi soir en présence des autorités locales et de personnalités du cinéma, algériennes et étrangères.

Le court-métrage de 25 minutes relate l'histoire d'un architecte rêveur, Zeddame, qui se retrouve devant un dilemme : sacrifier son emploi et devenir chômeur, ou abandonner l'esprit puéril qui le caractérise pour plaire à son directeur. Le réalisateur, Abdelkader Guidoum, a fait part, après avoir reçu son Epi d'Or en compagnie de l'acteur Mohamed Bendaoud, de "l'immense joie" que lui procure ce couronnement, avant de saluer l'initiative d'organiser ces journées du cinéma dans la capitale des Hauts-Plateaux. Les courts-métrages "Palestine 87" et "32", réalisés, respectivement, par Bilal Al-Khatib (Palestine) et Aya Aouni (Tunisie), se sont vus décerner l'Epi d'Argent et l'Epi de bronze à l'issue de cette manifestation organisée dans le cadre du 79<sup>ème</sup> anniversaire des Massacres du 8-Mai 1945, en présence d'artistes et de réalisateurs de 10 pays : Algérie, Tunisie, Palestine, Egypte, Liban, Syrie, Chypre, Sultanat d'Oman, République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Iran. Le prix spécial du jury est revenu au film "Laâlam" du réalisateur algérien Ahmed Aggoun qui raconte l'histoire de deux enfants qui rejoignent la Révolution après avoir été exclus de l'école. Lors d'une conférence de presse tenue avant le début de la cérémonie de clôture, le président du jury, le réalisateur algérien de cinéma et de télévision Djaffar Kacem, a affirmé que le choix des



courts-métrages récompensés a été "difficile", tout en soulignant que la participation arabe et étrangère à cette compétition accompagnant les journées internationales du cinéma, est "édifiante quant à l'importance que commence à prendre cet événement qui a permis à des cinéastes de faire montre de leur talent et de leurs capacités avec des budgets limités". M. Kacem a également fait savoir que les 5 critères ayant présidé au choix des lauréats avaient trait à l'écriture, au jeu d'acteurs, aux techniques de l'image et du son, au décor et à la réalisation. La cérémonie de clôture de cet événement culturel et artistique, organisé sous le slogan "Un film pour demain", a été marquée par une affluence record d'amoureux du septième art, dont des jeunes et des familles qui ont copieusement garni la salle du dôme, au Park Mall de Sétif. De nombreux cinéastes et de stars participant à ces journées ont été honorés, ainsi que le jury, dont son président, Djaffar Kacem, en plus du réalisateur Mohamed Ali Darwish (Sultanat d'Oman), de l'artiste Kaouther El Bardi (Tunisie) et des artistes algériens Mohamed Reghis, Mourad Saouli et Salim Kharchi, entre autres. Une vidéo met-

tant en lumière des artistes ayant participé à cette manifestation culturelle et artistique, a également été projetée, dans les laquelle des vœux de prompt rétablissement de l'artiste Bahia Rachdi ont été formulés, avant que la chanteuse syrienne Myriam Atallah et l'artiste algérien Yacine Tigher ne gratifient l'assistance de chansons à la gloire de l'Algérie, intitulées "Ya Djazaïr" et "Bilad Echouhada".

Il est à noter que les Journées internationales du cinéma de Sétif, qui ont débuté samedi dernier, ont donné lieu à la projection de 21 courts métrages, en lice pour les différentes distinctions. Le public a également été convié à apprécier plusieurs longs-métrages, dont des productions palestiniennes, ce pays étant l'invité d'honneur de cet événement. "Tayara Safra" de l'algérienne Hadjer Sebata, "Oversized Coat" du palestinien Nawras Abu Saleh et "Jusqu'à la fin des temps" de l'algérienne Yasmine Chouikh, ont été ainsi projetés. Il reste, cependant, que le "clou" de la soirée de clôture a été la première projection à Sétif, aussitôt après la remise des prix, du film révolutionnaire de Bachir Derraïs, "Ben M'hidi", devant un public record.

JOURNÉES DU THÉÂTRE RÉVOLUTIONNAIRE D'ANNABA

## Un spectacle théâtral intitulé "Terre immaculée" en ouverture

Un spectacle théâtral, réalisé sous forme d'épopée, intitulé "Terre immaculée", a ouvert, mardi après-midi à Annaba, les Journées du théâtre révolutionnaire organisées en commémoration du 79<sup>ème</sup> anniversaire des Massacres du 8-Mai 1945. Produit par l'association "El Mouthleth

El Waki" (le triangle protecteur), ce spectacle est consacré aux événements douloureux du 8-Mai 1945 vécus il y a 79 ans par la wilaya de Guelma et d'autres régions du pays. Pas moins de 13 comédiennes et comédiens se partagent l'interprétation de cette œuvre artistique qui reflète, selon son metteur en

scène, Abdelouahab Saïdi, "les énormes sacrifices d'algériens innocents et la puissance du lien des enfants de la patrie avec leur terre, abreuvée du sang des Martyrs". L'ouverture de cette manifestation culturelle, organisée par l'association des arts du spectacle "Perle de l'Orient" d'Annaba, en coor-

dination avec la direction de la Culture et des arts, a été marquée par le vernissage d'une exposition de photographies historiques et la présentation d'un tableau théâtral dédié à la Chahida Kaâbar Adra, tombée au champ d'honneur à la fleur de l'âge, en 1961 à Annaba, après avoir rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Cet événement culturel de trois jours permettra au public annabi d'assister aux pièces "Le détenu" et "El watani" produites, respectivement, par l'association des "Trésors Naturels", d'El Tarf, et la coopérative "En-Nahdha" de Boumerdès, ainsi qu'à des spectacles chorégraphiques présentés par les élèves du conservatoire communal de musique d'Annaba, et à des ateliers de formation aux techniques du théâtre pour enfants.

MASCARA

## Coup d'envoi de la manifestation "le théâtre du mardi" pour les enfants

Le coup d'envoi de la manifestation culturelle "le théâtre du mardi" pour enfants a été donné, mardi, au théâtre régional "Bachir Zahaf" de Mascara. La cérémonie inaugurale de cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel sus-indiqué, a été marquée par la présentation de la pièce théâtrale "l'histoire est une fin conclusive", produite par le théâtre régional de Mascara et mise scène par un groupe de metteurs en scène. La pièce traite de contes puisés dans le patrimoine populaire, présentés par le conteur, Cheikh Badredine, et comprend des cours éducatifs et de sensibilisation pour les enfants sur l'importance de l'entraide, du travail et de l'amour du prochain, ainsi que la "Amana", qui renferme plusieurs significations, à savoir l'honnêteté, la fidélité, la confiance et la loyauté. Cette représentation théâtrale a été présentée en utilisant la technique du théâtre des ombres chinoises, comme première expérience initiée par le théâtre régional de Mascara.

PRIX NATIONAL "LE KAKI D'OR"

## 36 textes théâtraux en compétition

Trente-six textes théâtraux seront en compétition devant consacrer les trois premières places du Concours national "Le Kaki d'or", dont la 7<sup>ème</sup> édition aura lieu, les 10 et 11 juin prochain à Mostaganem, a-t-on appris, mardi, des organisateurs. Le président de l'association culturelle nationale "Le Kaki d'or", Mohamed Boudene a déclaré à l'APS que "l'association a reçu 36 textes de théâtre qui ont exprimé leur participation à cette manifestation nationale, dont 16 textes concernent le théâtre pour enfants ayant amené les organisateurs à créer un prix dédié exclusivement à cette catégorie". Par ailleurs, une conférence nationale intitulée "les mutations du théâtre en Afrique à l'ombre des nouveaux médias: les expressions, les discours et les pratiques" sera organisée, lors de cette édition, à laquelle prendront part des enseignants-chercheurs de différentes universités, de professionnels du théâtre et des comédiens du 4<sup>e</sup> Art du pays, a fait savoir la même source. D'autre part, le programme élaboré à l'occasion de cette manifestation comprend aussi un atelier d'écriture dramaturgique et la création d'une médaille de distinction appelée la "Médaille d'or" devant honorer une personnalité nationale de la scène culturelle et théâtrale pour sa contribution à la promotion et au rayonnement, à l'échelle nationale et internationale du 4<sup>e</sup> Art, a-t-on indiqué. Il a, en outre, déclaré que son association demeure fidèle à ses engagements relatifs à l'archivage et à la documentation théâtrale, soulignant dans cet ordre d'idées qu'elle procédera à la publication des textes qui se sont distingués, lors de l'édition précédente (6<sup>ème</sup>), de même qu'un ouvrage compilant des études consacrées au défunt dramaturge Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995) intitulé "Ould Abderrahmane Kaki : une école du Théâtre algérien". S'agissant de la 8<sup>ème</sup> édition, la même source a ajouté qu'elle "sera spéciale", précisant qu'elle aura lieu, durant le mois de novembre prochain, à l'occasion des festivités commémoratives du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954, dont la thématique sera consacrée aux textes révolutionnaires, dont les meilleurs seront récompensés par l'attribution d'un prix spécial. Le programme prévoit aussi l'organisation d'un colloque international sur le défunt dramaturge Ould Abderrahmane Abdelkader, dit "Kaki", a-t-on conclu.

MÉDÉA

## Organisation d'un atelier ouvert d'art plastique au centre-ville

Un atelier ouvert d'art plastique a été organisé, mardi, à la place publique du "Boulevard de l'ALN" au centre-ville de Médéa, en marge de la galerie d'art plastique ouverte, lundi, à la maison de la culture, Hassan El Hassani. Initié par la direction de la culture et des arts et la maison de la culture, cet atelier est animé par des artistes plasticiens et calligraphes, issus de différentes régions du pays, a fait savoir la directrice de la culture, Salima Gaoua. Cette manifestation culturelle vise à faire connaître l'art plastique et les styles d'écriture cursifs arabes auprès des citoyens qui auront l'opportunité, à la faveur de cet atelier ouvert, de découvrir le travail des artistes et suivre les différentes étapes de réalisation des toiles signées par ces derniers, a-t-elle noté. Elle est également une occasion pour "renouer le contact avec le grand public qui a déserté, depuis un certain temps, les espaces culturels et promouvoir cette forme d'expression artistique dans le but de découvrir des vocations ou d'aider des amateurs de peinture à parfaire leurs connaissances", a-t-elle indiqué. Une quarantaine de plasticiens, venus de plusieurs wilayas, participent à la 9<sup>e</sup> édition de la galerie d'art plastique qu'abrite la maison de la culture Hassan El Hassani, jusqu'au 8 mai courant.



**Recette du jour**



**Tajine Poulet, citrons confits & abricots**

**Ingrédients pour 4 personnes :**

- 8 cuisses de poulet
- 200g de citrons confits
- 200g d'abricots secs
- 2 gros oignons
- 1 gousse d'ail
- 1 cube de bouillon de poule

**Épices :**

- coriandre fraîche
- cannelle
- cumin
- curcuma
- safran
- gingembre
- piment
- sel et poivre.

**Préparation**

1 - Saisir à feu vif les cuisses de poulet halal dans un Wok ou à défaut une sauteuse. Une fois la viande halal bien caramélisée, baisser le feu et ajouter les oignons émincés et l'ail écrasé. Laisser revenir jusqu'à ce que les oignons deviennent transparents. Mettre à tremper les abricots dans du thé noir (non sucré).

2 - Verser le mélange poulet halal, oignons, ail

3 - Egoutter les abricots et les ajouter, ainsi que les citrons confits, coupés en tranche. Continuer la cuisson à feu doux pendant 1/2 heure, voir 1 heure de plus.

4 - Le Top finition  
A la fin de la cuisson, recouvrir le plat de coriandre fraîche, finement ciselée. Servir bien chaud, accompagné de pain marocain ou encore d'une semoule poivrée.

**Gâteau du Jour**

**TIRAMISU AUX CLÉMENTINES**

**INGRÉDIENTS**

1) Ingrédients

- 4 œufs
- 120 g de sucre en poudre
- 50 g de sucre en poudre (pour le coulis de clémentines)
- 500 g de Mascarpone
- cuillères du vingtaine de biscuits
- 250 g de clémentines
- Des quartiers de clémentines pour le dressage (environ 5 clémentines)

2) Préparation

Commencez par préparer le coulis de clémentines. Pelez les clémentines puis mixez-les avec 50 g de sucre. Passez votre jus au chinois et réservez-le dans un récipient. Séparez les jaunes d'œufs des blancs puis blanchissez les jaunes



avec 60 g de sucre.

Ajoutez le Mascarpone et fouettez la préparation. Montez vos blancs en neige en incorporant les 60 g de sucre restant. Vous devez obtenir une meringue souple. À l'aide d'une maryse incorporez petit à petit et délicatement la meringue à la préparation précédente. Versez votre crème dans une poche à douille munie d'une douille pour dresser vos tiramisus. Imbibez légèrement vos biscuits cuillères dans le coulis de clémentines et déposez-en quelques-uns au fond de vos verrines.

Ajoutez quelques quartiers de clémentines



puis pochez une généreuse couche de crème. Répétez l'opération en plaçant une nouvelle couche de biscuits, puis des clémentines et finissez avec le reste de la crème.

Bloquez vos tiramisus 4 heures au réfrigérateur. Décorez vos desserts avec des morceaux de clémentines ou saupoudrez de spéculoos émiettés.

**Conseil du jour**

**pour commencer à la mettre en pratique :**

Passer du temps en tête-à-tête avec son enfant. Insister sur le positif. Fixer des règles claires. Distraire de manière créative. Sanctionner dans le calme. Faites une pause. Prenez du temps pour vous. Félicitez-vous !

**Le saviez-vous ?**



**ÉCRAN TOTAL OU DE PROTECTION TOTALE**

Un écran total 38 ou 50 est un minimum. Optez pour une crème écran total bio pour le respect de votre épiderme et de la planète. Un bon écran total solaire est au moins un écran total 50 pour le visage. En effet, la peau du visage est particulièrement fragile et nécessite qu'on y prête un soin tout particulier.

**Bon à savoir !**

Manger 10 à 12 amandes permet de soulager un mal de tête. En effet, les amandes contiennent une substance appelée salicine, qui est un analgésique naturel et également l'un des ingrédients principaux de l'aspirine !

**Astuce du jour:**

**UNE LOTION AU THÉ**

Pourquoi Équilibrer une peau grasse. Faire infuser un sachet de thé noir bio dans 25 cl d'eau minérale. Laisser refroidir. À passer sur le visage matin et soir, après le démaquillage, à l'aide d'un coton lavable pendant 15 jours. À conserver 48 heures au frais

**CITATION DU JOUR**

« Dans une bouche close, il n'entre point de mouche. »

**Le Courrier**

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénium Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT  
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42  
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran @anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**

- Centre : SIA - Est : SIE  
- Ouest : SIO

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr



# Les courses en direct



**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI**  
**JEUDI 9 MAI 2024 - PRIX : STAOUALI - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350 000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Une épreuve équilibrée et complexe

On aura ce jeudi à l'hippodrome Emir AEK de Zemmouri, une épreuve à caractère où l'on retrouvera bon nombre de coursiers qui ont tendance à voyager à travers les différents hippodromes et plus particulièrement ceux de Tiaret et El Eulma, cela afin d'engranger le maximum de gains. Une démarche tout à fait compréhensible, donc cette fois encore nous sommes en présence d'une épreuve sensiblement égale et assez équilibrée, et cela, par rapport à la condition de la course du jour qui a réuni dix-huit partants de valeur, sur la distance de 1400 mètres, c'est dire si nous sommes confrontés à un véritable casse-tête où il faudra faire preuve de minutie afin de pouvoir dresser des lignes de jeux fiables, qui puissent mener vers la combinaison gagnante risquant d'être royale car cette course assez complexe nécessite une analyse poussée afin de décortiquer les chances de chaque concurrent, en tenant compte de la forme et de l'aptitude au parcours et surtout l'efficacité du jockey.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- HEB ERIH.** Ce transfuge de M'sila, n'est pas un modèle de régularité, peut venir dans ce lot se ressaisir en bon rang à l'arrivée.
- KIRTA.** Il vient de réaliser de bon résultat lors de ses dernières sorties.
- GHAYATH.** Ce mâle de 5 ans, reste dans l'argent depuis mars dernier. Il peut créer la surprise.
- FATEH D'HEM.** Ce n'est pas un coursier de tous les jours, créant l'exploit épisodiquement, mais cette fois, il est bien piloté. Méfiance.
- NASR WATEN.** Ce mâle de 7 ans, est capable de réaliser un exploit, sur les pistes de Zemmouri.
- FALAH.** Au-dessous du lot.
- KIRNAME.** Ce beau mâle gris a de grandes capacités de venir réserver une place à l'arrivée.
- NAGOR.** À revoir.
- FADHEL.** Restant sur un bon accessit, 2e sur 1200 mètres, mais sa tâche sera très difficile dans cette course.
- ORGAID II.** Fort décevant lors de ses der-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
F. LAZREG	1	HEB ERIH	AH. CHAABI	58	5	PROPRIÉTAIRE
A. BENAYAD	2	KIRTA	AB. ATTALLAH	57	4	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	3	GHAYATH	WF. DJELLAOU	57	10	H. FATMI
F. METIDJI	4	FATEH D'HEM	K. HAOUA	57	18	H. FATMI
N. BOUCHELAGHEM	5	NASR WATEN	CH. ATTALLAH	57	9	MED HAMIDI
F. HAMIANE	6	FALAH	F. BENDJEKIDEL	57	6	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	7	KIRNAME	AM. BENDJEKIDEL	57	16	PROPRIÉTAIRE
ABZ. LAMICI	8	NAGOR	H. RAACHE	57	3	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	9	FADHEL (0)	S. BENDJEKIDEL	56	8	PROPRIÉTAIRE
CB. MISSAOUI	10	ORGAID	A. KOUAOU	56	17	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL HANIA	11	THAWEB	T. ALI OUAR	56	2	PROPRIÉTAIRE
M. ABDELATIF	12	FAHED D'HEM	A. YAHIAOUI	56	11	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	13	HOULM EL HAYET	AL. TIAR	55	12	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	14	FALADA	S. BENYETTOU	55	13	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	15	NAJEM DE CHOUKH (0)	Y. BENDJEKIDEL	55	7	MS. CHAABANE
M. BENDJEKIDEL	16	GOYAT	W. BENDJEKIDEL	55	1	PROPRIÉTAIRE
AH. FEGHOULI	17	ISHRAQ EL MESK	KH. NAIR	54	15	K. FEGHOULI
A. HAMIANE	18	HALA	C. BOUSSAA	52	14	PROPRIÉTAIRE

nières sorties, ce mâle de 5 ans, préfère des distances moins courtes.

**11. THAWEB.** Il aura pour lui le choix du battant jockey Ali Aouar, qui préfère défendre ses chances.

**12. FAHED D'HEM.** Excellent, et un battant coursier, il jouera les premiers rôles.

**13. HOULM EL HAYET.** Il est meilleur sur les petites distances. À revoir.

**14. FALADA.** Il ne faut pas la juger sur sa dernière sortie, car cette femelle a les moyens de remporter la victoire.

**15. NAJEM DE CHOUKH.** Aléatoire.

**16. GOYAT.** Ce jeune mâle de 4 ans, plutôt spécialiste sur les parcours de vitesse.

**17. ISHRAQ EL MESK.** À revoir.

**18. HALA.** Cette belle femelle vient de réaliser

une belle 5ème place au Caroubier et malgré la forte opposition, elle peut créer une belle surprise.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

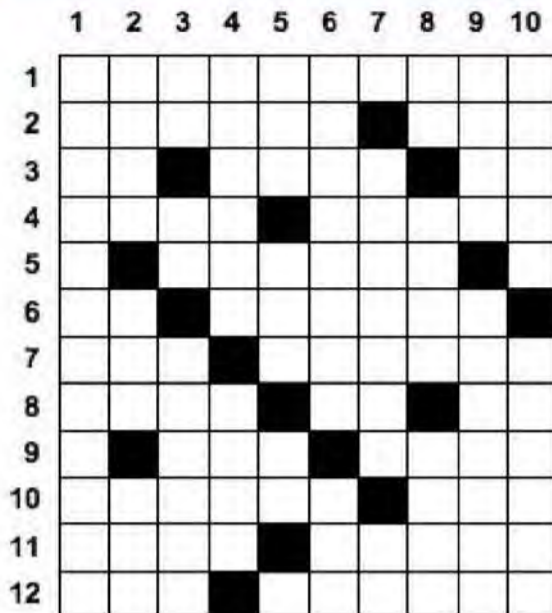
**14. FALADA - 12. FAHED D'HEM - 2. KIRTA - 3. GHAYATH - 4. FATEH D'HEM**

### LES CHANCES

**1. HEB ERIH - 7. KIRNAME**



### MOTS CROISÉS N°82



**HORIZONTALEMENT**

1 - Qui frappe vivement l'esprit - 2 - Aigle - Écorce de chêne - 3 - Article - Ne sont plus brouillons - Consonne double - 4 - Victoire de Napoléon - Ennuyée - 5 - Feuille volante dans un livre - 6 - Fin de verbe - Bûchas - 7 - Toiles - Quantités de rondins - 8 - Table - Indique le lieu - Titane - 9 - Sens donné à la vie - Meneur - 10 - Décents - Outils de traçage - 11 - Fleuve d'Irlande - Déviation - 12 - Partie de tennis - Berceuse africaine.

**VERTICALEMENT**

1 - Qui produisent de la suie - 2 - Déchet organique - Période de chaleur dans la savane - Produit des cycles - 3 - Sur une échelle - Néon - Physicien - 4 - Fâcheux - La demander, c'est demander l'impossible - 5 - Vieil Indien - Policier - Conjonction - 6 - Solitude - Possessif - 7 - Jeune rameau de vigne - Cérium - 8 - Dans le vent - À elle les gros cachets - Pays - 9 - Sonde - Chiens d'arrêt - 10 - Risques un œil - Méridienne.

### MOTS FLECHÉS N°82

Infamies	Poisson	Les dieux du stade	Ville de fouilles	Désinfection
Bouffons	Brillait sur le Nil	Magistrat	Pronom	Place un œil
Incursion			Boîte à voix	
Secteur postal			Degré	
	Irlande			Suivent la théorie
	Volubilis			Titane
Pronom		Article		Pilotes de ligne
Met une rallonge		Île		Écran solaire
			Pion	
			Bouilles	Effective
Déformé		Tantale		De près
Poisson		Demi glossine		Phase lunaire
		Effacé		
		Archipel		Être en nage
Grosses mouches				
Solitaires				Dévoré
				Curie
Plante grim-pante	Introduit en famille		Support	
			Établir un rapport	

### MOTS MASQUÉS N°82

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

**Bouleversement dû à une émotion violente (9 lettres)**

B	E	H	E	S	N	E	D	T	N	E	M	E	L	E	N	A	T
E	O	N	A	I	O	D	E	E	T	R	E	N	I	A	M	O	E
H	I	U	I	U	I	A	U	Q	R	U	O	J	R	E	R	N	R
R	A	T	R	A	T	N	O	R	I	A	C	C	R	N	R	I	T
N	E	U	N	D	H	O	I	N	T	E	E	E	A	E	I	A	A
R	I	I	T	A	E	T	I	L	E	D	T	D	R	S	O	R	R
U	E	A	R	A	R	N	A	I	N	N	E	E	N	O	R	R	A
E	R	E	R	U	I	A	O	M	E	R	N	N	O	R	R	A	M
T	B	R	S	F	S	N	G	D	E	T	E	I	T	V	E	P	S
N	M	A	O	M	E	U	O	F	E	T	G	L	R	E	T	T	T
E	O	T	I	I	O	R	L	N	E	E	R	U	A	N	E	N	T
L	R	E	N	E	G	E	I	R	S	R	E	O	C	R	A	E	E
E	L	F	E	N	T	A	E	E	I	C	I	M	I	I	N	R	G
E	D	N	O	S	G	V	E	I	L	N	V	L	B	R	N	E	A
I	L	B	A	T	E	A	R	N	A	A	E	M	A	N	I	I	T
R	U	O	T	E	D	I	N	U	B	C	A	C	B	I	E	N	R
T	N	E	I	R	O	N	E	E	R	I	V	R	E	S	R	A	A
E	D	N	O	R	F	E	D	M	T	N	A	M	I	A	F	P	P

*N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois*

- AIMANT - AMBIANT - AMERE - BALISE - BIEN - BOURDE - CANCRE - CARNET - CARTON - DELIT - DENREE - DENSE - DENT - DETOUR - ECRAN - ELEMENT - ETABLI - FREIN - FRONDE - GAIN - GARANTIE - GENER - HAINE - HAUT - HAUTAIN - INERTE - IODE - JOUR - LENTEUR - MARATRE - MEUNIER - MOULIN - NAIN - NEFLE - NEVROSE - NORIA - OINTE - OMBRE - ORIENT - PANIER - PARRAIN - PARTAGE - QUAI - REFLET - REFRAIN - RENTE - SERVIR - SOIN - SONDE - STERILE - TARE - TERROIR - TORNADE - USURIER - VAINE - VIERGE.

### Solutions du précédent numéro

**MOTS CROISÉS N°81**

**HORIZONTALEMENT :**

1. Intrépides - 2. Menée - Sure - 3. Pâté - Ase - 4. Rn - Repu - Ci - 5. Éta - Prélat - 6. Trie - Obi - 7. Aérée - Silo - 8. Très - Ce - En - 9. los - Eûmes - 10. Od - Écrit - 11. Neutre - Âme - 12. Sensuelles.

**VERTICALEMENT :**

1. Imprécations - 2. Néant - Érodée - 3. T.N.T - Âtres - Un - 4. Réer - Res - Ets - 5. EE - Épie - Écru - 6. Âpre - Curée - 7. Issue - Semi - 8. Due - Loi - Étal - 9. Er - Câbles - Me - 10. Sédition - Dés.

**MOTS FLÉCHÉS N°81**

**HORIZONTALEMENT :**

Déconcerté - Cure - Tris - Port - Are - Ne - Troupe - If - Épeire - Ill - TT - Rf - Italie - Ici - Usés - Bouc - Erş - Éventé - Éon - It - El - Essor - Énée.

**VERTICALEMENT :**

Déconfitures - Cure - Lassos - Sort - Elle - Nô - Né - T.P - Ise - Sc - Arête - VI - Étroit - Bête - Erreur - Ion - Ti - Percutée - Leste - Ficelé.

**MOTS MASQUÉS N°81**

JOBARD



## Un million de cachets d'ecstasy saisis dans le sud de la France

Plus d'un million de cachets d'ecstasy, soit 542 kg, ont été saisis le 1er mai dans le sud de la France, a annoncé mardi la gendarmerie nationale française. Cette saisie représente, à elle seule, les deux tiers du total d'ecstasy saisi en 2022 en France et représente environ 10 millions d'euros, le cachet se vendant dix euros l'unité, selon des chiffres du ministère français de l'Intérieur. Les quatre occupants des véhicules transportant ces produits ont été inculpés dans le cadre d'une information judiciaire pour "acquisition, détention, transport, offre ou cession de stupéfiants, importation et exportation de stupéfiants en bande organisée" et placés en détention provisoire, selon un communiqué.

## Sûreté d'Alger: démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de corsets d'arbre métalliques

Les éléments de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, la semaine écoulée, deux individus impliqués dans le vol de corsets d'arbre métalliques sur la voie publique, a indiqué mardi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes et pour la préservation des biens publics, deux individus, âgés de 29 et 40 ans ont été arrêtés, la semaine écoulée, par les éléments de la circonscription administrative de Sidi M'hamed pour leur implication dans une affaire de vol de corsets d'arbre métalliques sur la voie publique", précise la même source. "Après avoir



reçu une séquence vidéo enregistrée par le Centre de commandement et de contrôle, grâce aux caméras

de surveillance fixées sur la voie publique, montrant deux individus en train d'arracher les corsets d'arbres métal-

liques sur la voie publique au niveau de la Rue Mohamed Belouizdad et les charger à bord d'un véhicule pour les voler.

La Police judiciaire a ouvert une enquête sur l'affaire, laquelle a permis d'identifier les éléments du réseau criminel qui sévit sur Alger et périphérie", précise le communiqué. "En coordination avec le parquet territorialement compétent et après élaboration d'un plan bien ficelé, les deux suspects ont été arrêtés par les éléments de la brigade et les objets volés récupérés". Les deux mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes.

## Secousse tellurique de 3,7 dans la wilaya d'El-Bayadh

Une secousse tellurique de 3,7 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mercredi à 10h43 dans la wilaya d'El-Bayadh, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisé à 21 km au Sud-Est de de la wilaya d'El-Bayadh, a précisé la même source.

## Deux morts et trois blessés dans un accident de la route à Bouira

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu mercredi sur l'évitement autoroutier d'Oued Reklam à Aïn Tork (Ouest de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 11h19 suite au dérapage d'un camion semi-remorque heurtant violemment un véhicule ainsi qu'une personne âgée de 40 ans qui était sur les lieux, selon les détails fournis par les services de la Protection civile. "L'accident a fait deux morts, le conducteur du camion et le citoyen heurté, dont les corps ont été transférés vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville de Bouira, ainsi que trois blessés évacués vers le même hôpital pour recevoir les soins nécessaires", ont précisé à la presse les mêmes services. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale sur les circonstances de l'accident.

## RD Congo : 500 000 sinistrés après les récentes inondations

Les inondations qui touchent l'Afrique de l'Est ont provoqué une "catastrophe humanitaire" dans l'est de la République démocratique du Congo, où près de 500.000 personnes vivent dans des zones inondées, a déploré mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM). "Des précipitations plus importantes que d'habitude pendant la saison des pluies, dues au changement climatique, ont fait déborder les rivières et les lacs, engloutissant les villes, les villages et les rives", a expliqué le PAM dans un communiqué reçu à Kinshasa. Les provinces très touchées sont notamment celles du Haut-Lomami et du Tanganyika, qui borde le lac du même nom, également frontalier du Burundi, de la Tanzanie et de la Zambie. Le Sud-Kivu, le Haut-Katanga, le Maniema, sont également affectés. "Tout autour du lac Tanganyika et dans les régions situées en amont du bassin du fleuve Congo, des personnes ont perdu leurs maisons, leurs champs et leurs moyens de subsistance", a déploré le PAM. Sur l'ensemble des zones touchées dans l'est de la RDC, l'organisme onusien d'aide alimentaire estime à quelque 471.000 le nombre de personnes vivant dans des zones inondées. Il a chiffré à 451.000 le nombre d'hectares inondés, dont 21.000 de terres cultivées. "Les personnes vivant dans les zones inondées ont besoin de nourriture, d'abris, d'eau potable, de soins de santé et d'assainissement...", a souligné le PAM, qui dit ne disposer que de "ressources très limitées pour répondre à la crise". Outre la faim qui menace, le PAM décrit une situation sanitaire préoccupante. Dans les localités englouties, dit-il, "les maladies sont omniprésentes". "Les latrines ont débordé (...), les gens sont obligés de patauger et de laver leurs vêtements et leurs ustensiles de cuisine dans de l'eau contaminée par le choléra", décrit-il. Il a ajouté que "des hippopotames, des crocodiles et des serpents ont été aperçus dans des zones habitées inondées, risquant de provoquer des attaques mortelles". Des inondations destructrices touchent plusieurs pays d'Afrique de l'Est, notamment le Kenya où elles ont fait 257 morts et déplacé près de 55.000 ménages, selon un nouveau bilan officiel annoncé mercredi.

## Une femme décède dans l'effondrement d'une maison à Boussâada

Une femme a trouvé la mort suite à l'effondrement mardi après-midi d'une maison au centre-ville de Boussâada (M'sila), a indiqué un communiqué de la direction locale de la Protection civile. "Cet accident a fait un mort, une femme qui a rendu l'âme à l'hôpital Rezig El-Bachir de la wilaya déléguée de Boussâada, succombant à ses blessures", selon la même source qui a ajouté qu'"une autre personne se trouve toujours sous les décombres et les efforts des agents d'intervention de la Protection civile se poursuivent pour la dégager". L'évacuation de la victime décédée a été effectuée par les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de Boussâada, a-t-on fait savoir. L'opération de retrait de la victime bloquée sous les décombres se poursuit, a conclu le document.

## La planète toujours en surchauffe en avril, 11<sup>e</sup> mois d'affilée de record mensuel

Le monde a encore connu des températures "remarquables" en avril, marqué par un nouveau record mensuel de chaleur sur terre comme à la surface des océans, selon le dernier bilan de l'observatoire européen Copernicus publié mercredi. Le phénomène climatique naturel El Nino "a continué de s'affaiblir", laissant entrevoir un possible répit plus tard dans l'année, mais sans rien changer à la tendance de fond d'un réchauffement

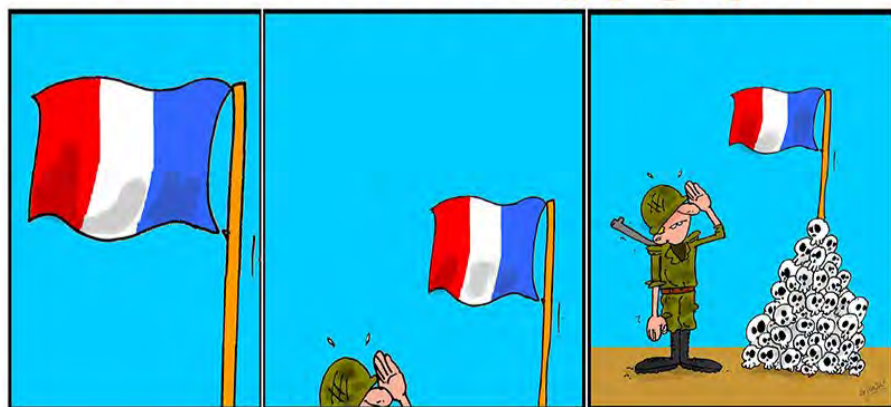


alimenté par la combustion massive du pétrole, du charbon et du gaz fossile. Depuis juin l'an dernier, tous les mois ont battu leur propre record mensuel de chaleur. Avril 2024 ne fait pas exception à la

re de surface des océans a de nouveau battu un record mensuel en avril, à 21°,04 C en moyenne hors zones proches des pôles, marquant un 13e record mensuel d'affilée. Cette surchauffe menace la vie marine, entraîne plus d'humidité dans l'atmosphère et menace la capacité des océans à assurer leur rôle crucial d'absorption des émissions des gaz à effet de serre d'origine humaine. Toutefois, la température a marqué une petite inflexion par rapport à mars et son record absolu, tous mois confondus (21°,07 C). Le phénomène climatique naturel El Nino "a continué de s'affaiblir" en avril pour aller vers des "conditions neutres", estime Copernicus. Fin mars, l'ONU avait déjà averti qu'il y avait une "probabilité élevée" que 2024 affiche à son tour des températures inégales, alors que 2023 vient conclure une décennie de chaleur record, poussant la planète "au bord du gouffre".

## EXPRESS-HISTORIQUE

### La France, histoire d'un pays propre !





LAÏD REBIGA À PROPOS DU 8 MAI 1945 :

## « On doit valoriser l'héritage historique »

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a souligné l'importance de se souvenir des jalons historiques, notamment ceux qui expriment avec force l'esprit et la cohésion nationaux et le chemin de lutte dont l'Algérie est fière.



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga

Lors de sa participation à Sétif à la « Marche de la Loyauté » commémorative du 79<sup>ème</sup> anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, aux côtés des autorités locales et d'une foule nombreuse de citoyens, la famille révolutionnaire et les militants de la société civile, Rebiga a déclaré que le peuple algérien « célèbre aujourd'hui l'anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, qui est véritablement un souvenir qui exprime la douleur, mais qui a été un tremplin d'espoir pour les Algériens qui a abouti à une révolution armée

qui a permis la restauration de la souveraineté nationale, dont le prix était cher et précieux le sang des Algériens ». Ajoutant dans ce contexte « célébrer cet anniversaire est un rappel de l'engagement pris par le peuple algérien de continuer à faire face à tous les défis avec détermination et volonté issue des composantes de l'Algérie et du jihad et du martyr de son peuple ».

Pour rappel, mardi soir, le ministre des Moudjahidine a souligné, lors de son arrivée à Sétif, que la « valorisation de l'héritage historique garantit la fortification de la Nation et le renforcement de son lien avec la patrie ». Ajoutant que « la valorisation du legs historique, et sa transmission à la jeunesse algérienne, est la plus grande garantie pour la fortification de la

nation et le raffermissement de son lien avec la patrie ». Indiquant que c'est « à partir de ce principe que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris l'initiative de consacrer le 8 mai en tant que journée nationale de la mémoire, ce qui constitue une preuve de loyauté envers les sacrifices des Martyrs et une reconnaissance de leurs hautes valeurs et de leurs nobles principes ». Le ministre a également souligné que ce qui a été réalisé, ces dernières années, au sujet de la mémoire nationale, « représente un acquis sans précédent qui permet aux générations montantes de se nourrir fièrement de l'histoire de leur pays ». Il a indiqué, à cet égard, que cet acquis « développe la fierté d'appartenir à la patrie des martyrs vertueux et des valeureux Moudjahidine », et « nécessite de la part des jeunes une adhésion aux valeurs de la mémoire, profondément ancrées dans l'histoire », et une « volonté de préserver les acquis nationaux ».

Sarah O.

TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS PAR BUS

## Vers une fusion des entreprises

Le directeur général du groupe de transport terrestre de voyageurs « Transtev », Mokhtar Rezzoug, a fait savoir que le groupe entend restructurer ses établissements de transport public par bus, dans le but d'améliorer leur compétitivité.

Dans ce cadre, Rezzoug a précisé à l'APN que « le groupe a élaboré plusieurs mesures pour améliorer son efficacité, dont notamment la restructuration des établissements de transport public de voyageurs par bus, où une étude a été réalisée pour restructurer cinq établissements à savoir l'Entreprise publique économique de transport de voyageurs Centre (EPE TVC), l'EPE TV Est, l'Entreprise nationale de transport de voyageurs (EPE NTV) et l'EPE TV Ouest, ainsi que l'Entreprise publique économique de transport de voyageurs Suburbain EPE Transub) en vue de leur fusion en une seule grande entreprise ». Le groupe vise, à travers cette fusion, à « rendre ces entreprises plus compétitives face au secteur privé », a-t-il affirmé.

En ce qui concerne le projet de restructuration, le groupe « étudie l'organisation des entreprises concernées selon le principe de spécialisation, ce qui permettra de développer le système de transport par bus, y compris au niveau des wilayas du Sud, notamment des nouvelles wilayas, en complémentarité avec le secteur privé », a soutenu le DG du Transtev.

Ce projet prévoit également un programme d'investissement pour le renouvellement des moyens de transport et l'augmentation de leur nombre, a-t-il indiqué, soulignant que « la part des entreprises de transport public de voyageurs par bus sur le marché national ne dépasse pas 2% ». Pour Rezzoug, le projet de restructuration s'inscrit dans un programme plus large de réorganisation de toutes les entreprises du groupe. Après la première phase qui concernera les entreprises de transport par bus, une étude sera réalisée pour restructurer les entreprises de transport guidé.

Par ailleurs, le groupe intensifie ses efforts en matière de numérisation des différents types de transport terrestre, l'objectif étant de fournir un service public de qualité, a-t-il poursuivi. Dans le cadre du développement du transport terrestre public, le responsable a affirmé la finalisation de l'étude de faisabilité relative aux « bus à haut niveau de service » (BHNS). Un système moderne qui sera mis en place au niveau de certaines wilayas pour « remplacer ou compléter les projets de tramway ».

S. O.

## FÉDÉRATION AFRICAINE DES BUSINESS ANGELS Sid Ali Zerrouki élu président du Conseil exécutif

Le Directeur général de l'Accélérateur public de Start-up « Algeria Venture », Sid Ali Zerrouki, a été élu, président du Conseil exécutif de la Fédération africaine des anges d'affaires (African Business Angels Network) « AFBAN », a indiqué un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Selon la même source, « l'installation du Conseil exécutif qui a tenu sa première session à Alger entre le 4 et le 6 mai derniers, intervient dans le cadre de la concrétisation des conclusions de la 2<sup>e</sup> édition de la Conférence africaine des start-up tenue en décembre de l'année dernière, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». À l'issue du vote, Zerrouki avait affirmé que « la Fédération africaine des anges d'affaires s'engagera à approvisionner les entrepreneurs africains en ressources essentielles pour transformer les idées innovantes en des sociétés prospères ». L'AFBAN se veut une organisation regroupant l'ensemble des acteurs continentaux du financement des Start-up, et tend à développer les réseaux des propriétaires d'entreprises pour fournir l'appui vital et les ressources financières aux Start-up partout en Afrique, outre, le renforcement de la culture de l'investissement.

L. Zeggane

## SOUS-RIRE

Massacres du 8 Mai 1945  
La France civilisatrice est passée par là !



## LA CHRONIQUE DU JEUDI

### UN REPORTER DANS LA FOULE L'enfumade historique

Enfin, notre retard sur l'écriture de notre histoire peut nous servir. Depuis l'Indépendance de notre pays, en 1962, nous avons peu produit de livres d'histoire. Nos auteurs se comptent sur les doigts de la main. Mahfoud Kadache, Moulay Belhamissi, et d'autres moins connus. Tous ces historiens totalisent une production beaucoup moins prolifique que leurs confrères de l'autre côté de la méditerranée. Avec cette particularité pour les travaux de la partie française d'avoir privilégié la période de la Guerre d'Algérie (1954-1962) au détriment de la longue période de la colonisation (1830-1954). Il y a une raison à cela : écraser l'acte d'accusation de la conquête fait d'atrocités, de massacres, de racisme, d'injustice, au profit des querelles, des conflits et des déchirements, supposés ou réels, au sein même de la Révolution algérienne. Les historiens français se sont intéressés à Messali Hadj qui était proche des trotskistes français et qui n'a pas su intégrer le combat libérateur aux côtés du FLN. Ils se sont également intéressés à Ferhat Abbas, qui fut assimilationniste avant de rejoindre le FLN et en être écarté ensuite. Ces historiens français n'ont pas manqué de monter en épingle l'affaire Melouza, présenté comme un massacre fratricide entre deux factions dont l'une est ralliée à l'occupant. Ils se sont intéressés au congrès de la Soummam pour « zoomer » sur les différentes positions entre « l'intérieur sur l'extérieur » et le « politique sur le militaire ». L'affaire Si Salah les a également intéressés pour montrer les différents entre les responsables de la lutte armée. Ils se sont bien gardés, par contre, d'écrire sur la position farouchement « Algérie Française » de Michel Debré qui était premier ministre de De Gaulle qui, lui, était partisan de l'autodétermination. Ce premier ministre a fait porter le chapeau au préfet de Paris lors des massacres du 17 octobre 1961 et personne ne s'en est offusqué. Ils se sont bien gardés de relater cette cohabitation contre nature au quotidien. Comme ils n'ont jamais accordé du temps aux multiples tentatives d'assassinats dirigés contre le chef de l'État, Charles De Gaulle. Le même silence a été observé sur la période coloniale et la nature raciste de Jules Ferry, de Bugeaud, sur l'opération « Torche » de 1943 pour mieux comprendre le 8 mai 1945... etc. Ce ne sont là que quelques exemples d'une écriture de l'histoire qui avait pour objectif de dévaluer la richesse des exploits de notre Guerre de Libération nationale. Aujourd'hui, une occasion insoupçonnée se présente à nous pour corriger ces déviations et écrire notre histoire au plus près de nos intérêts. Cette occasion se situe dans le recul de la francophonie en Algérie qui épargne nos enfants de toute une production historique falsifiée. Nos historiens existent. Les matériaux leur permettant de travailler aussi. Ils pourront faire le tri entre l'anecdote et le déterminant. Leur production sera dans la langue nationale, comprise par tous les algériens. Ce sera l'écriture de NOTRE Histoire. Pas celle que voudrait nous faire écrire l'ancien occupant. Un occupant qui a poussé l'outrecuidance jusqu'à vouloir nous faire croire aux bienfaits de l'écriture d'une histoire commune. Au risque de nous répéter, pour la millième fois, une victime et son bourreau ne perçoivent pas le même événement de la même façon. L'une souffre tandis que l'autre jubile. Écrivons notre histoire en langue amazighe, en langue arabe, avec la langue de Shakespeare ! Nos enfants ne comprennent plus le français. C'est une bénédiction !

Zouhir Mebarki  
zoume600@gmail.com